



*"Histoires d'animaux"*



## **LE MOT DU MAIRE**

2004 aura été l'année d'engagements financiers importants pour notre commune.

La construction d'un bâtiment fonctionnel pour loger le matériel assortie de la restauration de l'existant représente à elle seule une somme non négligeable. L'achat du tracteur, la mise en souterrain d'une partie du réseau téléphonique finissent de saturer nos capacités d'investissement pour le moment.

Pour ces raisons, en 2005, seul le budget voirie pourra être alimenté car il bénéficiera de l'aide du Conseil général.

2005 verra sans doute le retour à une classe unique pour nos élèves. Quel dommage alors que nos enseignantes font preuve d'un professionnalisme exemplaire ! Nous sommes malheureusement impuissants face à l'attrait que représente le chef-lieu de canton pour certains parents. Ont-ils mesuré tous les enjeux de leur décision ? Souhaitons que personne ne le regrette un jour.

A l'image de notre école, l'intercommunalité va perdre une partie de ses effectifs l'an prochain. Nous aurons dans les deux cas à travailler différemment pour sauver ce qui peut l'être.

En cette fin d'année permettez-moi de remercier toutes celles et tous ceux qui contribuent à la bonne marche de la commune. Que ce soient les élus, les responsables d'association ou les employés communaux, chacun essaie, avec ses faibles moyens, d'animer notre village et d'apporter les services que vous êtes en droit d'attendre.

Vous découvrirez dans ce bulletin l'évocation d'une activité qui fut prédominante dans notre village jusqu'au milieu du siècle dernier : l'élevage. Merci à tous ceux qui ont bien voulu relater leurs souvenirs ou confier des documents.

Pour terminer, je vous invite à nous retrouver nombreux le samedi 8 Janvier 2005.

Dans l'attente, permettez-moi de vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches une bonne et heureuse année 2005. Qu'elle vous apporte la réussite professionnelle que vous souhaitez et surtout qu'elle vous réserve une bonne santé !

# Compte Administratif 2003

## DÉPENSES

## RECETTES

### FONCTIONNEMENT

|                              | réalisé           |
|------------------------------|-------------------|
| Charges à caractère général  | 41 153.27         |
| Charges de personnel         | 51 722.69         |
| Dépenses imprévues           | -                 |
| Virement à la section d'inv. | -                 |
| Autres charges de gestion    | 26 032.39         |
| Intérêts d'emprunts          | 1 707.47          |
| <b>TOTAL</b>                 | <b>120 615.82</b> |

|                             | réalisé           |
|-----------------------------|-------------------|
| Report à nouveau            | 49 599.79         |
| Atténuation de charges      | 427.00            |
| Vente de produits           | 1 735.00          |
| Produits de la fiscalité    | 62 655.04         |
| Dotations et participations | 75 721.25         |
| Autres produits             | 1 263.02          |
| Produits financiers         | 4.97              |
| Produits exceptionnels      | 182.00            |
| Transfert de charges        | 957.83            |
| <b>TOTAL</b>                | <b>192 545.90</b> |

### INVESTISSEMENT

|                               | réalisé           |
|-------------------------------|-------------------|
| Déficit antérieur reporté     | 14 373.85         |
| Dotations fonds divers        | 17 884.99         |
| Emprunts et cautions          | 4 666.42          |
| Immobilisations incorporelles | 6 586.86          |
| Immobilisations corporelles   | -                 |
| Immobilisations en cours      | 35 163.29         |
| Immobilisations affectées     | 79 889.49         |
| Dépenses imprévues            | -                 |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>158 564.90</b> |

|                              | réalisé           |
|------------------------------|-------------------|
| Virement                     | -                 |
| Dotations                    | 101 384.34        |
| Subventions d'investissement | 13 231.60         |
| Emprunt                      | -                 |
| Frais d'étude                | -                 |
| Immobilisation affectée      | 17 884.99         |
| <b>TOTAL</b>                 | <b>132 500.93</b> |

**EXCÉDENT : 45 866.11 €**

# Budget Prévisionnel 2004

## DÉPENSES

## RECETTES

### FONCTIONNEMENT

|                              |                |
|------------------------------|----------------|
| Charges à caractère général  | 65 420         |
| Charges de personnel         | 56 410         |
| Dépenses imprévues           | 12 673         |
| Virement à la section d'inv. | 30 701         |
| Autres charges de gestion    | 28 800         |
| Charges financières          | 4 650          |
| Charges exceptionnelles      | 188            |
| <b>TOTAL</b>                 | <b>198 842</b> |

|                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| Report à nouveau            | 45 865         |
| Atténuation de charges      | -              |
| Vente de produits           | 1 930          |
| Produits de la fiscalité    | 65 169         |
| Dotations et participations | 76 057         |
| Autres produits             | 1 400          |
| Produits financiers         | -              |
| Transfert de charge         | 8 420          |
| <b>TOTAL</b>                | <b>198 842</b> |

### INVESTISSEMENT

|                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| Déficit antérieur reporté   | 26 064         |
| Emprunts et cautions        | 8 500          |
| Frais d'étude               | 8 000          |
| Immobilisations corporelles | 33 330         |
| Immobilisations en cours    | 130 000        |
| Dépenses imprévues          | 8 300          |
| <b>TOTAL</b>                | <b>214 194</b> |

|                                |                |
|--------------------------------|----------------|
| Vir. section de fonctionnement | 30 701         |
| Fond de compensation TVA       | 1 918          |
| Excédent de fonctionnement     | 26 064         |
| Subventions d'investissement   | 66 011         |
| Emprunt                        | 75 000         |
| Frais d'étude                  | 14 500         |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>214 194</b> |

## état civil 2004

### Ils ont poussé leur premier cri

Romain Raymond POINT né le 1<sup>er</sup> février à Mâcon  
Fils de Christophe POINT et Carole BERTHAUD

Tristan CREMONA né le 4 novembre à Mâcon  
Fils de Cédric et Myriam CREMONA

### Baptême républicain

Romain Raymond POINT le 11 juillet

### Ils se sont dits OUI

Guillaume Jean GRANGE et Catherine Marie BODELET  
le 10 juillet à Cruzille

Henri Wladyslaw KUDLINSKI et Jacqueline SYRE  
le 27 novembre à Cruzille

### Ils nous ont quittés

Hélène GUILLOUX  
à 84 ans le 3 janvier à Pont de Vaux (01),  
née et inhumée à Cruzille

Marcelle BERTHAUD  
à 89 ans le 13 mars à St Rémy (71), née à Cruzille

Raphaël MORENO  
à 73 ans le 7 juillet à Mâcon, incinéré et inhumé à Mâcon

# INFOS COMMUNALES

## À PROPOS DU CIMETIÈRE

Conçu pour le repos éternel, le cimetière est un des lieux sensibles du patrimoine communal. L'équipe municipale de Cruzille, soucieuse de la pérennité de ce site qui représente la mémoire collective locale – et en respect des différentes réglementations – s'est lancée dans un vaste projet d'amélioration de sa gestion administrative : concessions, inhumations, interventions des marbriers, pompes funèbres, gestion de l'espace, ...

Depuis l'origine du cimetière à son emplacement actuel ( vers 1847 ), la commune ne possède que deux types de documents :

- un registre des concessions (nom de l'acheteur et éventuellement les ayants droit),
- un plan sommaire qui ne permet pas de repérer avec exactitude les emplacements notés à main levée sans souci d'échelle.

Il nous est apparu nécessaire de disposer de la connaissance de trois ensembles d'informations : les informations de type géographique (localisation, surface, état visuel des emplacements,...), les informations de type juridique (concession, durée, validité, ayants droit, ... ) et les informations de type administratif (inhumés, état civil, nombre,...).

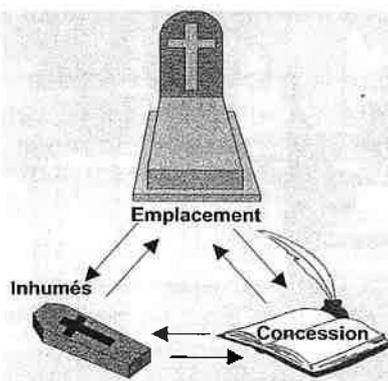
Au plan documentaire, les informations géographiques sont concrétisées par un plan, les informations juridiques sont reprises par le registre des concessions et celles de type administratif sont collectées dans le registre des inhumés.

Bien évidemment, l'ensemble documentaire ainsi constitué doit être à la fois exhaustif et à jour. Cela étant, posséder la totalité de ces différentes informations ne constitue qu'une première étape, basique mais encore insuffisante, sur le chemin de la maîtrise globale du cimetière.

La clef réelle de cette maîtrise réside dans la qualité des liaisons existantes entre ces différentes informations. En effet, ces différents types d'informations doivent, pour présenter un quelconque intérêt, être reliés réciproquement afin de permettre, quelle que soit la première information dont on dispose, de retrouver les deux autres.

Dans la pratique, si l'on possède le nom d'un inhumé, on doit pouvoir instantanément localiser sa tombe et connaître le numéro de l'acte de concession, son titulaire et les droits attribués.

Cela suppose nécessairement un classement alphabétique des inhumés.



. si l'on connaît l'emplacement, on doit pouvoir citer les inhumés et les éléments principaux de l'acte de concession associés

. si l'on dispose d'un acte de concession, on doit pouvoir immédiatement localiser l'emplacement concerné et citer le nom des inhumés occupant cet emplacement.

Pour parvenir à cette maîtrise, il est nécessaire d'agir sur deux niveaux :

l'inventaire exhaustif des 3 ensembles d'informations et leur structuration pour établir des liaisons fiabilisées.

Le conseil municipal s'est adressé au Groupe ELABOR pour mettre en oeuvre l'inventaire du cimetière, comprenant une étude topographique et une étude des inhumés.

Un topographe spécialisé et habilité a défini avec exactitude la géographie du site ainsi que les éléments le composant : l'étude topographique intègre le relevé géographique du terrain, ainsi que la détermination de chaque tombe : sa dimension exacte, sa nature, son état visuel d'entretien et sa numérotation (il s'agit ici du numéro d'emplacement : on n'utilisera plus le numéro de concession).

L'étude des inhumés consiste à établir le relevé exact des épitaphes (inscriptions mentionnées sur les tombes) puis à le compléter par une collecte de la " mémoire locale " (Roger Charles ex garde champêtre) au cours d'une réunion sur site. Les informations recueillies sont intégrées dans un registre alphabétique permettant de retrouver l'emplacement des défunts inhumés, ainsi que dans un registre numérique, conformément au plan, permettant de savoir combien de défunts sont inhumés dans une tombe ainsi que, éventuellement, le nombre de places disponibles. A ce stade, l'inventaire terrain du cimetière est complet, c'est-à-dire que le terrain a livré toutes ses informations.

Il convient alors, pour aller au bout de la démarche, de confronter et relier cet inventaire avec la partie restée archivée en mairie, c'est-à-dire avec les informations concernant les concessions. Cette « confrontation -liaison » a été réalisée en interne par les services municipaux directement sur la base documentaire fournie lors de l'inventaire terrain.

Le cimetière est aussi un lieu de vie ouvert au public : problèmes de sécurité, d'hygiène et d'esthétique, ... L'aspect du cimetière, en particulier dans certains secteurs anciens, n'est pas aussi satisfaisant que l'on pourrait légitimement le souhaiter.

L'équipe municipale, parfaitement consciente de cette situation, a décidé de prendre les mesures nécessaires pour résoudre ce problème.

Cela étant, il faut savoir que l'amélioration de l'aspect d'un cimetière n'est pas une mince affaire, et ne pourra se régler qu'au prix d'un protocole étalé sur plusieurs années.

Pour comprendre la procédure à mettre en place il faut apprécier une des particularités de ce site, qui est une étroite imbrication entre le terrain communal et le terrain concédé (c'est à dire sur lequel un droit de jouissance privé a été accordé pour une certaine durée). En effet, si l'entretien du terrain communal incombe naturellement à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé incombe, en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayant-droit.

Bien évidemment, cela devient difficile lorsque le concessionnaire est décédé et qu'il n'y a plus d'ayant droit connu. A partir de là, face au défi du temps et de ses outrages, les emplacements et monuments édifiés sur les sépultures se dégradent lentement mais sûrement, et sont assaillis par les lichens, ronces ou autres herbes folles. Pour autant, les services municipaux ne peuvent intervenir sur les lieux concédés en terme d'entretien puisqu'ils sont situés hors du champ d'action juridique de la commune (sauf en cas de péril constaté).

Voilà le problème auquel nous sommes confrontés dans le cimetière de Cruzille : des concessions visiblement abandonnées, perpétuelles, pour lesquelles nous n'avons plus de contact avec les familles.

En fait, la solution consiste pour les communes à mettre en œuvre la procédure de reprise légalement prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales. En résumé, il s'agit de constater de façon publique et incontestable, par procès verbal, que les emplacements dégradés sont bel et bien abandonnés. Au terme d'une durée comprise entre 3 et 4 ans, la commune pourra reprendre les terrains.

En début de procédure, puis durant tout son déroulement, les listes d'emplacements concernés sont consultables en Mairie et en Préfecture, de manière à ce que tout ayant droit éventuel puisse être informé. Les sépultures concernées sont également piquetées avec un petit panneau destiné à informer les familles et à leur permettre de se manifester.

Ainsi, durant toute la durée de la procédure, chaque famille pourra contacter la mairie (en particulier François Dediéne chargé de ce dossier) pour connaître l'intervention nécessaire à la remise en bon état d'entretien du monument et d'arrêter la procédure : les travaux à effectuer pourront être un nettoyage approfondi ou une réelle réparation de nature à redonner durablement un aspect soigné à la sépulture; un simple fleurissement à la Toussaint sur un monument en état délabré, ne saurait être considéré comme un acte d'entretien suffisant.

Notre équipe municipale est bien consciente que cette action doit respecter scrupuleusement la législation en vigueur et se dérouler dans la plus grande transparence et le plus grande neutralité.



té. C'est pourquoi, afin de garantir l'impartialité et la nécessaire précision juridique des différentes actions, la municipalité est assistée tout au long de la procédure de reprise par le Groupe ELABOR.

Nous aurons bien sûr l'occasion durant ces trois prochaines années de revenir sur ce sujet pour vous tenir informés cependant nous souhaitons dès à présent que l'ensemble des habitants participe activement à cette mission en diffusant ces informations auprès de proches ou de familles ayant déménagé, de façon à ce que tous les intéressés puissent prendre leurs dispositions .

Cas particuliers :

- concessions données pour entretien à la collectivité

Un seul cas de figure interdit l'engagement de la procédure : la donation \*.

En effet, si la commune a régulièrement accepté une donation, même modique ou très ancienne, en échange de l'entretien d'une ou plusieurs tombes au cimetière, il est expressément interdit d'intégrer cette ou ces tombes dans une procédure de reprise.

*\* Mme veuve Dumont, née Marie Ducloux décédée le 17/02/1956 a – aux termes de son testament – légué à la commune de Cruzille la moitié de son avoir " en la priant de veiller à l'entretien des trois tombes de la famille ".*

*Il n'en est pas de même pour M. Jean Bouilloud qui a légué à la commune de Cruzille " sans aucune charge ni condition " la rente perpétuelle de tout ce qui lui reste après les dons de 2000 francs à ... (suivent les noms de 9 personnes), la Compagnie de Sapeurs Pompiers et le Bureau de Bienfaisance.*

- soldats morts pour la France \*

Des contraintes particulières peuvent peser sur certaines tombes à raison non pas du contrat mais d'un des défunts qui y serait inhumé : il s'agit en l'occurrence des tombes des soldats morts pour la France. Contrairement à ce que nombre de personnes pensent, il n'est pas interdit de reprendre une tombe de soldat mort pour la France. Si une commune désire reprendre à son compte des tombes où sont inhumés ses soldats, la seule possibilité est l'engagement de la procédure administrative. Le but, à terme, ne sera pas la suppression de la tombe mais au contraire, par rupture du contrat, la ré appropriation de l'emplacement de manière à ce que la commune fasse le nécessaire pour redonner plus de respect à ses soldats. La commune inscrira alors ces tombes au patrimoine et pourra les réhabiliter et les mettre en valeur.

Des contraintes pèsent sur ce type de tombe cependant. En effet, pour une concession perpétuelle normale, il ne faut pas qu'il y ait eu d'inhumation depuis au moins dix ans et que la concession ait été attribuée depuis au moins trente ans. Dans le cas de la présence d'un soldat mort pour la France dans une tombe, trente ans passés seront nécessaires pour la dernière inhumation et la concession devra avoir plus de cinquante ans.

*\* deux soldats de la Grande Guerre " morts pour la France " voient leur sépulture en état d'abandon : il s'agit de Victor Jacob et de Joseph Laprée.*

Et après ?

A l'issue de cette période, nous procéderons aux travaux de reprise physique des tombes qui seront confiés à une entreprise spécialisée . Les éventuels restes qui seraient exhumés seront placés dans un ossuaire créé à cet effet.

Il est également envisagé de réserver un espace " jardin du souvenir " pour disperser les cendres de celles et ceux qui souhaiteront se faire incinérer.

# BRÈVES COMMUNALES

## TRAVAUX DE VOIRIE :

|  |              |
|--|--------------|
| - réfection de routes :                  |              |
| route de Grevilly :                      | 2 630 € H.T. |
| route d'Ouxy :                           | 2 300 € H.T. |
| virage V C 1 à Sagy :                    | 1200 € H.T.  |
| - curage du fossé chemin des rosiers :   | 137 € H.T.   |
| - terrassement pour mur de soutènement : | 385 € H.T.   |

## ENFOUISSEMENT DES LIGNES :

Les travaux de renforcement du réseau EDF en Chanot programmés depuis deux ans, viennent d'être réalisés. Le conseil municipal a souhaité en profiter pour mettre en souterrain le réseau Télécom.

Le coût de cette opération se monte à 15 000 € H.T. subventionné à 50% par le SMERAT ( Syndicat mixte d'effacement des réseaux aériens de télécom ) auquel la commune adhère.

## TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE " LE CLUB " :

|              | Du 16/04 au 14/10 | Du 15/10 au 16/04 |
|--------------|-------------------|-------------------|
| " Apéritif " | 40 €              | 40 €              |
| 24 heures    | 130 €             | 160 €             |
| 48 heures    | 170 €             | 217 €             |

## L'ÉCOLE de CRUZILLE : UN SERVICE PUBLIC EN VOIE DE DISPARITION...

En 2004/2005, seulement 17 élèves fréquentent les 2 classes de l'école, soit : 8 avec M<sup>elle</sup> Michelez et 9 avec M<sup>me</sup> Pommier (remplaçante de M<sup>me</sup> Chevalier en congé de maternité). Alors que six enfants de Cruzille sont scolarisés à l'extérieur : le choix de leurs parents mettant sérieusement en danger la pérennité de notre école communale et des services qui y sont attachés.

En juin 2005, il y aura 3 départs pour le collège et aucune rentrée en septembre ( les cinq enfants de 3 ans de Cruzille et Martailly ne devant plus être scolarisés en section enfantine où l'on peut seulement les admettre à partir de 4 ans sur demande de dérogation ).

Il apparaît donc évident qu'en dessous de 20 élèves, on est dans la "zone rouge" avec suppression d'un poste d'enseignant.

Nous avons rencontré M. Buiron, inspecteur départemental, à trois reprises en juin, septembre et novembre. Un projet d'organisation entre 2 écoles ( où une classe resterait à Cruzille ) sera soumis à M. l'Inspecteur d'Académie et une réunion d'information sera proposée à toutes les familles début janvier 2005.

## NOUVEAU BATIMENT COMMUNAL :



Inauguré en octobre en présence de nombreux Cruzillois qui ont pu découvrir les travaux de réhabilitation et d'extension de l'ancien bâtiment reliés entre eux par un auvent ; l'ensemble devant supplanter les granges sur la place de la fontaine où le nouveau tracteur ne trouvait pas place.

Avant d'offrir le vin nouveau accompagné de noix fraîches, Michel Baldassini a exposé en détail le coût de l'opération ( 114 580,29 € H.T. couvert par la Dotation Globale d'Équipement et un emprunt de la commune ) puis Karine Rattez, architecte du projet, a expliqué ses choix techniques en fonction des contraintes particulières ( proximité d'un monument, intégration au site, zone humide... )

## LE SOUFFLE : entre théâtre et danse, un grand moment de poésie

Le samedi 14 Août, « Le souffle », compagnie de théâtre rural de Créot dont l'objectif est de « *créer un courant d'air entre notre monde quotidien, palpable et les mondes irréels, plus subtils, évaporés...* », a présenté 3 petites pièces :

- Icare: Icare, personnage masqué se crée un monde enchanté dans lequel il évolue à son gré (un jeu de tangram géant). Une invitation au rêve... jusqu'à la chute!
- Aile Maudite: Libre adaptation de Phèdre de Racine. La lutte des émotions, des passions et des désirs forme un labyrinthe dans lequel Phèdre pénètre.
- La Source: rendez vous sur la place du village avec lampions et bougies. Un jeune homme invite les spectateurs à découvrir les secrets enchantés du lavoir.

## POUR VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE SECURITÉ !

En 2003, 567 personnes de Saône et Loire se sont abonnées à la télé assistance (ou téléalarme) par l'intermédiaire de TELEPRESENCE 71. La télé assistance est en effet un dispositif d'interphonie, qui permet une surveillance à distance et une intervention rapide des secours en cas de besoin. Ce service permet à des personnes âgées, isolées ou handicapées de rester à leur domicile.

Pour s'abonner, c'est très simple : vous téléphonez à TELEPRESENCE 71 au 03.85.39.52.42 qui vous explique le fonctionnement du dispositif. Un installateur se déplace à votre domicile pour vous brancher l'appareil. Il remplit avec vous le contrat et vous demande certains justificatifs.

Moyennant 55 € pour les frais d'installation puis ensuite 26.53 € par mois d'abonnement (prélevé automatiquement ) vous pourrez bénéficier de ce dispositif sûr, efficace et sécurisant.

## GESTION DES DECHETS

Les déchets prennent de plus en plus d'importance dans les pays développés avec comme conséquences la saturation des décharges, le pillage des matières premières de la planète et l'accroissement des taxes en particulier de la taxe Ordures ménagères.

La Directrice de la DDASS (direction départementale des affaires sanitaires et sociales) a ordonné la fermeture de l'ancien remblai de Cruzille pour ce qui concerne le dépôt de déchets végétaux suite à deux procès-verbaux dressés par l'office national de la chasse et de la faune sauvage pour abandon de déchets dans un espace naturel : « Il s'agit en l'occurrence de déchets ménagers qui ont été déposés sur le site de l'ancienne décharge communale aujourd'hui réservée au dépôt de gravats et déchets végétaux.

Or, si le dépôt de déchets inertes (gravats, terre,...) peut être réalisé sans précaution particulière dans un site autorisé par arrêté du maire, à condition bien sûr que ce site ne reçoive que des déchets inertes, il n'en est pas de même pour les déchets végétaux. Ceux-ci sont en effet des déchets ménagers et doivent faire l'objet d'une élimination par valorisation. Le plus souvent, il s'agit de fabriquer du compost soit par un traitement collectif, soit par un traitement individuel.

De plus, le fait d'autoriser le dépôt de déchets végétaux sur un site communal sans surveillance conduit généralement aux comportements comme ceux qui ont fait l'objet des procès-verbaux évoqués ci-dessus. Tous types de déchets sont déposés sur ces sites libres d'accès qui restent ainsi des décharges sauvages, or celles-ci sont, comme vous le savez sans doute, interdites par la législation sur les déchets ménagers et assimilés.

Je vous invite donc à supprimer la possibilité pour les habitants de CRUZILLE de déposer des déchets végétaux sur le site de votre ancienne décharge et de n'autoriser que le dépôt sous contrôle de gravats, terre et autres déchets inertes du BTP.

Parallèlement, il est nécessaire d'étudier avec la communauté de communes du Mâconnais -Val de Saône les moyens de collecte et d'élimination des déchets végétaux qui devront être mis à disposition des habitants (dépôt en déchetterie, compostage individuel,...). »

Concrètement :

- le remblai de Cruzille n'accueille plus que les gravats, terre et déchets inertes.

Les personnes qui désirent l'utiliser doivent retirer la clé en mairie les jours et heures d'ouverture en déclarant la nature du dépôt.

- les déchets verts ( tonte, branchages...) seront soit compostés, soit conduits à la déchetterie fixe de Péronne ouverte les lundis et vendredis de 14 h à 17 h, les mercredis de 9 h à 12 h, les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

La Communauté de Communes qui incite à la réduction du tonnage des ordures ménagères organise avec l'aide financière d'Eco Emballage le tri des déchets, ce qui permet leur recyclage :

### LA DÉCHETTERIE MOBILE

| Où ?                    | À quelle heure ?            | Quand ?              |
|-------------------------|-----------------------------|----------------------|
| Bissy la Mâconnaise     | de 8 h 30 à 12 h 00         | 05/02 – 23/04        |
| Burgy                   | de 14 h 00 à 17 h 30        | 05/02 – 23/04        |
| Chardonnay              | de 14 h 00 à 17 h 30        | 12/03                |
| <b>CRUZILLE</b>         | <b>de 14 h 00 à 17 h 30</b> | <b>22/01 – 09/04</b> |
| Grevilly                | de 14 h 00 à 17 h 30        | 26/02                |
| Lugny                   | de 8 h 30 à 12 h 00         | 22/01 – 12/03        |
| Saint Gengoux de Scissé | de 8 h 30 à 12 h 00         | 26/02 – 09/04        |

**LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE**, c'est un service qui nous est facturé et par conséquent vous coûte:

Il existe trois sortes de colonnes :

- \* Celles pour les prospectus, les journaux et les magazines
- \* Celles pour les petits emballages
- \* Celles pour le verre

#### **RETOUR AUX VENDEURS :**

La récupération des piles et des médicaments chez ceux qui les vendent est un service gratuit.

#### **ESH (ex RELAIS) 42 rue des Confréries 71530 CRISSEY 03 85 41 23 49**

La SARL Relais née en 1985 sur l'initiative d'Emmaüs Chalon avait pour objectif de permettre à des personnes en difficulté de retrouver une dignité par le travail en s'appuyant sur 3 activités : la collecte en porte à porte ou en dépôts de papiers et textiles, leur tri et valorisation, la conception, réalisation et commercialisation de panneaux de correction acoustique. Cette structure, qui employait 135 personnes, s'est trouvée en difficulté en 2001 et a été mise en liquidation. 41 salariés ont souhaité la poursuite de cette initiative porteuse de richesses humaines. Ils ont créé une SCOP (Société Ouvrière de Production) : ESH « Entreprise au Service de l'Homme » qui comprend 68 personnes à ce jour et assure des prestations analogues.

L'Association Relais, atelier d'insertion créé en 1988 emploie 35 personnes bénéficiaires du RMI en Contrat Emploi Solidarité et Contrat Emploi Consolidé. Son activité repose sur le tri du papier et du textile qu'elle revend à ESH. Ces deux structures, Relais et ESH sont complémentaires.

#### **QUELS DÉCHETS SONT COLLECTÉS PAR ESH ?**

OUI : Les papiers, les tissus, les vêtements, les chaussures

NON : Les cartons, les papiers peints, les feuilles carbonées

COMMENT ? dans des paquets bien ficelés

EN QUEL LIEU ? dans toutes les communes de la Communauté sauf Grevilly.

**à Cruzille, vous pouvez déposer vos paquets sous l'auvent du bâtiment communal près de l'église (côté porche).**

QUAND ?

les dates de ramassage à Cruzille pour 2005 sont : **12/01 – 09/03 – 08/06 – 12/10**

Renseignez-vous en mairie des passages dans les autres communes.

POUR FAIRE QUOI ? dans certains cas il y a recyclage, dans d'autres cas revente en boutique (Relais Fringues rue Carnot à Mâcon et Bouquinerie rue St Georges à Chalon par exemple), sur les marchés forains, dans les friperies internationales.

Si vous utilisez Relais ou ESH, grâce à vous des gens vont pouvoir travailler et se réinsérer, nous dépenserons moins et vous accomplirez un geste citoyen puisque vous préserverez l'environnement. **PENSEZ Y !**

#### **ENFIN, LA POUBELLE TRADITIONNELLE :**

Films plastiques ; sur emballages ; sacs en plastique – Bouteilles ayant contenu des corps gras – Pots en plastiques (yaourts, crème ; fleurs...) - Boîtes de conserve et barquettes non vidées – Polystyrène – Papier et cartons souillés, gras.... - Couche culottes ; essuie-tout ; mouchoirs jetables – Papiers de petit format (inférieur à A 4) - Papiers peints ; papier calque ; carbone – Films plastique enveloppant les revues – Polystyrène servant de cales dans les cartons – Assiettes et verres ; objets en porcelaine (y compris les bouteilles de Malibu) - Miroirs ; pare-brise – Pots de fleurs – Ampoules électriques ...

## DES CRUZILLOIS EN RALLYE AUTOMOBILE

Thibaut GUILLEMAUD a 22 ans, c'est un enfant de Cruzille. Qui ne le connaît pas dans le village ? le fils d'Yvette et d'Alain, le grand frère de Clément ... Tout petit déjà, Thibaut disait qu'il ferait du rallye automobile quand il serait grand ! Et ce n'est pas ceux qui l'ont vu, à 4 ou 5 ans sur son petit kart, faire des chronos dans le hangar de son père, qui diront le contraire. C'était un monde qui l'attirait. Avec son père, puis avec les copains, il a arpenté différents rallyes de notre pays, et n'a jamais raté, évidemment, une seule édition du Rallye des vins passant à Cruzille.

Il a débuté au karting d'Ozan et de Mâcon, avec quelques petites courses pour des challenges corporatifs. Lorsque Thibaut est au volant, il est dans son élément.

Mars 1998, enfin 16 ans, l'âge de la conduite accompagnée ! Pour Thibaut ce ne sera qu'une épreuve théorique à passer, parce que, question pratique - ce n'est pas un secret - il avait un peu anticipé...

Juillet 2000, obtention du permis de conduire. Le rêve va devenir réalité. Thibaut raconte :

« Décembre 2002 j'ai participé au **Rallye Jeune Peugeot 206**, Peugeot fournissait la voiture, mais je n'ai pas été retenu pour la suite. Las d'attendre, j'ai commencé à lire les petites annonces dans les revues spécialisées, et, enfin, lors du Rallye des Vins, j'ai repéré une CITROËN « à vendre », sa préparation me paraissait sérieuse, elle me plaisait, restait un point à solder, vous imaginez... Ouf ! C'est réglé... c'est donc une AX GT de 1360 cm3 qui développe 120 chevaux, groupe F2000 Classe 12.

Récapitulons : La voiture, je l'ai, le pilote, c'est moi, mais le copilote ? Ce sera Denis GARDIN, mon cousin, l'aventure le tente. Nous n'avons aucune expérience, seul notre enthousiasme nous donne des ailes. A nous deux, nous commençons à chercher des partenaires, car le sport mécanique a un coût : tout l'équipement de la voiture et de ses équipiers, bien sûr, mais aussi la licence FFSA pilote (Fédération Française du Sport Automobile), 330 €, la licence FFSA copilote 160 €, l'inscription à l'ASA 71 (Association du Sport Automobile 71) les engagements pour les différents rallyes (230€ pour un régional et 450 € pour un national) etc...

Nous devons apprendre à noter toutes les informations sur la configuration de la route, sur le parcours, notes que Denis me relira ensuite pendant la course, plus facile à



dire qu'à faire ! Nous avons une assistance technique, des copains mécaniciens (Jean-Marie B. et Benoit M.) prêts à réparer dans l'urgence tout incident mécanique. Les rallyes s'échelonnent du printemps à l'automne. Allez ! Accrochez-vous ! Les harnais sont serrés ... Cinq ! Quatre ! trois ! Deux ! Un ! Top chronos, c'est parti...

**RALLYE des Vins Mâcon , épreuve nationale, 29/30 mai 2004 :**

1° de classe, copilote Denis

**RALLYE du Brionnais épreuve régionale, 26/27 juin 2004 :**

2° de classe, co-pilote Jérôme

**RALLYE de MATOUR, épreuve régionale, 25 juillet 2004 :**

1° de classe, co-pilote Denis

**RALLYE des lacs (Jura), épreuve régionale, 21/22 août 2004 :**

1° de classe, co-pilote Jérôme

**RALLYE du Suran (Ain), épreuve nationale, 25/26 septembre 2004 :**

2° de classe, co-pilote Jérôme

Denis souhaitant réfléchir sur ses participations futures en rallye, un copain habitant Cruzille, à l'époque, Jérôme NOWACKI, un passionné, avait donc pris place, également, dans le siège de copilote et ce nouveau duo a bien fonctionné.

Notre objectif pour la saison 2004 était, avant toute chose, de « terminer entiers » et, si possible, à des places honorables. Avec seulement 5 rallyes, nous nous sommes classés à la 38° place sur 340 équipages de la Ligue BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE et 3° au classement ASA 71 ( pour les connaisseurs, Christophe VAISON a été 2ème).

La saison s'est étendue du printemps à l'automne, la majorité des courses ayant lieu en été. Il y a eu environ un rallye par mois composé de plusieurs spéciales, (une spéciale en régional fait à peu près 7 km et, en national, 20 km). Maintenant que la saison est finie, pendant l'hiver, c'est le moment de travailler sur la voiture, on reprendra la conduite après l'hiver. Nous faisons partie de l'Ecurie Europe Mâcon, c'est celle qui gère la course de Charcuble.

Nous tenons à remercier tous nos partenaires grâce auxquels nous avons pu faire ces 5 rallyes :

\* GAEC JOUSSEAU, Ets PROTAT, Eric TERRIER, Ets PONCET, Planète Publicité, Le Bissy, Bruno DESMARIS

\*Aux Cruzillois : Gérard CHAMBARD, Bernard MOINE, Domaine GUILLOT-BROUX

Merci également à la Municipalité qui, en fermant 2 fois la route de Fragnes, nous a permis d'effectuer des essais en toute sécurité.

Pour 2005, notre souhait est de confirmer les résultats de 2004, et d'aller chercher de meilleures places au groupe et au général, afin de nous qualifier pour la finale des Rallyes, Coupe de France, qui se déroulera en Corse.

Les prochaines courses sont prévues dès mars 2005 :

« La Vallonnais » à Auxerre, et le « Rallye des Vignes », dans le Beaujolais.

Donc, Rendez-vous à tous, dès le printemps 2005, sur les routes de Rallyes ...

Sportivement ! »

Tibo



## UN TRESOR A L'ECOLE

Cette année, dans la classe des petits (PS à CEI) nous allons travailler sur les trésors.

### 1. En premier, nous allons travailler sur les trésors du village de Cruzille

#### a. Les vignes

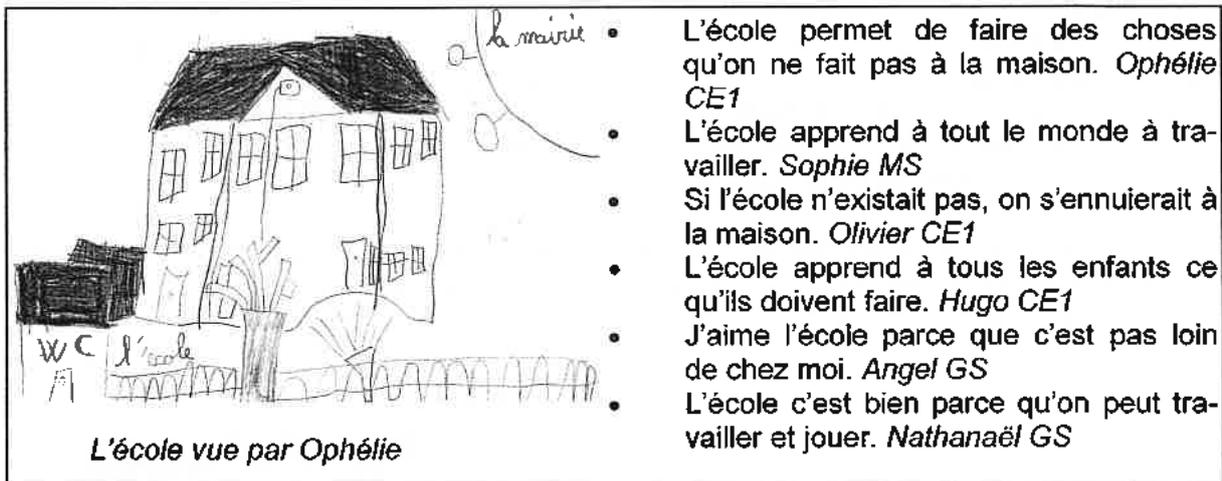
« Les vignes font du vin. Elles donnent du travail à nos parents. »



#### b. Le château

#### c. L'église

#### d. L'école



Ce travail va nous permettre de présenter notre village à nos correspondants qui sont à l'école de Sennecey le Grand.

### 2. En deuxième, nous allons travailler sur nos trésors personnels

### 3. Et pour finir, nous allons constituer le trésor de notre classe

#### Carte rose à l'école :

À l'occasion de la soirée de Noël organisée conjointement par l'école et le restaurant scolaire, Catherine Chevalier et Xavier Futin nous ont présenté leur fils Gabriel né le 9 novembre 2004



**COMMUNIQUÉ de la COMPAGNIE DE GENDARMERIE de**  
**MÂCON**

**Communauté de Brigades de TOURNUS**

**Brigade de proximité de LUGNY**

**03 85 33 22 36 ou 17**

**La Gendarmerie Nationale a été instituée pour assurer la protection des personnes et des biens.**

Vous possédez un bien immobilier sur la communauté de brigades de TOURNUS.

Vous l'occupez en permanence ou épisodiquement.

Vous détenez des meubles, objets d'art ou de valeur.

Vous désirez préserver ce patrimoine.

Préventivement et régulièrement, les gendarmes effectuent des patrouilles, de jour comme de nuit, sur l'ensemble des communes des circonscriptions de la communauté de brigades de TOURNUS afin de rendre plus difficile toute tentative de cambriolage.

Malheureusement, il est impossible aux gendarmes d'être présents partout au même instant. Cette lettre a pour objet de vous sensibiliser aux risques et de développer des moyens pour tenter de s'opposer aux actes malveillants.

**IL FAUT SAVOIR que :**

- Les vols et cambriolages ne sont pas toujours commis de nuit.
- L'occupation ou l'absence des occupants n'est pas forcément un critère suffisant pour dissuader les auteurs.
- Les cambriolages ne sont que très rarement des actes irréfléchis. Un repérage des lieux est possible.

**SOYEZ VIGILANTS**

**VOUS POUVEZ NOUS AIDER :**

- En nous signalant tout fait anormal aux abords de votre demeure.
- En dissuadant les futurs cambrioleurs en vous équipant de dispositifs de sécurité (fermetures, alarmes.....).
- En compliquant la tâche des auteurs de cambriolage en dissimulant certaines valeurs dans des endroits connus de vous seuls, voire en dissociant (lors d'une absence prolongée) des éléments de meubles de valeur (ex : le retrait d'une porte à un buffet : perte de valeur de l'objet à la revente).
- En réalisant des clichés photographiques de vos biens de valeur (mobilier, bijoux.....).
- En ne détenant pas à votre domicile de sommes d'argent très importantes.
- Pour les personnes âgées : en évitant de faire entrer dans votre domicile des personnes inconnues et accorder trop grande confiance aux vendeurs à domicile.
- En notant les immatriculations des véhicules suspects et en effectuant si possible une description sommaire de leurs occupants, renseignements qui seront transmis aussitôt à la brigade de gendarmerie locale.
- En avisant de vos absences prolongées la gendarmerie locale.

Malgré des efforts répétés, la gendarmerie ne peut empêcher totalement la commission d'actes répréhensibles. Il faut savoir que la Gendarmerie dispose d'une structure Nationale chargée de centraliser les informations relatives aux atteintes aux personnes et aux biens. Il vous sera demandé lors des constatations l'évaluation du préjudice subi. Le maximum de renseignements sur les objets dérobés vous seront demandés (l'ajout de photographies, factures, numéros de série, descriptifs..... sera un plus important). Ils seront d'une grande utilité pour l'enquête qui sera toujours menée avec une seule finalité : l'arrestation des auteurs et la restitution de votre préjudice.

Pour toute information complémentaire, consultez le site officiel de la gendarmerie :

<http://www.gendarmerie.defense.gouv.fr>

Les gradés et les gendarmes de la communauté de brigades de TOURNUS sont à votre entière disposition pour répondre à toutes vos préoccupations et questions que vous vous posez à ce sujet.

## **LE DON DU SANG : UN DEVOIR POUR CHACUN D'ENTRE NOUS**

L'Association des donneurs de sang vous présente ses meilleurs vœux de bonne année et surtout de bonne santé... Elle remercie tous les Donneurs Bénévoles, les félicite pour leur geste et les encourage à continuer.

La santé: ce qui conditionne toutes nos activités. Tant qu'on a la santé, n'est ce pas!... Malheureusement, certains ne l'ont plus, pour diverses raisons, et ce qu'ils souhaitent le plus, évidemment, c'est la retrouver ! Et pour eux, retrouver la santé peut passer par une transfusion sanguine.

**Appel à vous tous qui avez la santé :**  
**Pensez aux malades... donnez votre sang.**  
**Peut-être que demain, vous-même, quelqu'un de votre famille, un ami...**  
**aura besoin de sang ! Pensez-y vraiment !**  
**Le don du sang ne coûte rien et peut sauver des vies.**

Pour diverses raisons, le nombre de donneurs a diminué ces dernières années. Si vous êtes en bonne santé, faites un effort, et venez nous rejoindre.

### **Comment ça se passe ?**

Vous vous présentez au lieu de collecte où l'on vous accueillera en prenant vos coordonnées. Après avoir complété un questionnaire sur votre santé, un médecin prendra votre tension et décidera, au vu du questionnaire, si vous pouvez donner votre sang. Vous vous allongerez ensuite sur un lit pliant et une infirmière s'occupera de vous ! La piqûre ? Si vous craignez, serrez les dents deux secondes et ça sera fini ! Au bout d'un quart d'heure, à peu près, vous aurez rempli votre poche et vous pourrez alors vous restaurer. C'est sûr, on ne vous laissera pas partir tant que vous n'aurez pas mangé et bu, à votre convenance !

### **Et vous serez fier de vous !**

Vous travaillez ? Demandez à votre employeur, il vous laissera venir !

Vous serez ensuite convoqué pour le don suivant, environ trois mois plus tard, et nous espérons bien que vous reviendrez...

### **Notre association ?**

C'est une association cantonale, loi 1901, c'est à dire sans but lucratif. Nos principes : volontariat, anonymat, bénévolat et non – profit. Elle organise quatre dons par an, ainsi que deux plasmaphérèses. Elle existe depuis une cinquantaine d'années et vient de renouveler son bureau. En effet, M. Michel Philippe, président, de Chardonnay, et Mme Renée Goyard, secrétaire, de Burgy, viennent de démissionner de leurs fonctions. Nous les remercions chaleureusement pour les très nombreuses années (16) passées à la tête de notre association, pour toutes les responsabilités qu'ils ont prises et pour tout le travail accompli.

Le Conseil d'Administration, renouvelé dernièrement, s'est étoffé et a élu un nouveau bureau dont voici la constitution :

Président : Daniel Conry, Lugny

Vice Président : Marcel Parizet, Montbellet

Secrétaire : Sylvie Coffigny, Lugny

Secrétaire adjointe : Christiane Corrand, Lugny

Trésorier : Gérard Sandrin, Péronne

Trésorière adjointe : Michelle Taboulet, St Gengoux

Au cours de sa prochaine réunion, en janvier, le C.A. s'organisera pour communiquer davantage et faire progresser le nombre de donneurs. C'est une nécessité pour assurer une ressource en sang suffisante pour nos malades.

Daniel Conry.

# Communauté de Communes Mâconnais Val de Saône

Cette structure avait été créée au 1er janvier 2003. Dès 2004, les conseils municipaux d'Azé, Péronne et Saint Maurice de Satonnay ont demandé à nous quitter pour rejoindre la Communauté d'agglomération constituée autour de Mâcon. Ce sera chose faite au 1er janvier 2005.

## Service Enfance Jeunesse Intercommunal

Le Service Enfance Jeunesse est chargé de la mise en place d'un projet éducatif sur le territoire de la Communauté de Communes. Sa mission consiste à participer à l'aménagement du temps libre des enfants et des jeunes. Ces temps non contraints, complémentaires à ceux de l'école, permettent aussi d'acquérir des savoirs, contribuant à leur épanouissement personnel, physique et intellectuel et à l'apprentissage de la vie en société.

### **Bilan des activités 2004**

Le Service Enfance Jeunesse avait pour objectif de confirmer la nette augmentation de son activité constatée en 2003. Tout en assurant la continuité de son projet, ses activités devaient s'ouvrir à un plus large public et surtout aux jeunes filles. L'objectif est atteint puisque l'ensemble des activités a concerné plus de jeunes qu'en 2003 (plus de 300) dont près de la moitié sont des filles.

- Les activités de loisirs proposées cette année : La Souricière, Sous le Soleil, Sortie Karting, Journée à Dijon, Rencontre de futsal...
- Accompagnement de groupes de jeunes dans la mise en place de leur projet d'organisation de soirées ou de journées à thème...
- Implication de sept jeunes dans la manifestation « Croq'En Jambe : Drôles de J.O. » organisée par l'Association Départementale des Francas de Saône et Loire à Lugny
- Des actions de prévention : sortie motocross et stage de formation aux gestes d'urgence sanctionné par la délivrance de l'Attestation de Formation aux Gestes de Premiers Secours.
- Accompagnement pédagogique et technique de garderies périscolaires dans la réalisation d'un film d'animation.
- Accompagnement des bénévoles de l'association « Comité pour l'Enfance du Canton de Lugny » pour la mise en place du centre de loisirs.

### **Les activités en 2005**

Le Service Enfance Jeunesse continuera d'aller à la rencontre des jeunes dans les communes, en organisant des activités, des stages ou en ouvrant ponctuellement une salle pour que les jeunes puissent se rencontrer, jouer, écouter de la musique... durant la semaine et surtout pendant les périodes de congés scolaires.

## L'École Intercommunale de Musique Mâconnais Val de Saône

une belle carte de visite pour le Haut Mâconnais

« Vous n'avez jamais fait de musique, vos enfants non plus, vous souhaitez apprendre la musique ou faire apprendre la musique à vos enfants, vous avez pratiqué la musique, vos enfants aussi : vous souhaitez entretenir vos acquis ou vous perfectionner ». C'était les perspectives proposées par notre École Intercommunale dans sa réunion de rentrée le 7 septembre dernier au Foyer rural de Saint Gengoux de Scissé. 50 familles ont manifesté leur intérêt pour la pratique musicale et se sont inscrites. Jeunes ou adultes, ils pratiquent la flûte, la clarinette, la guitare, la batterie, le violon, le piano, la musique d'ensemble, la formation musicale.

Le 11 octobre suivant, les enseignants et directeurs de 4 écoles réunis autour de la conseillère pédagogique Véronique PANNETIER et du directeur de l'ÉCOLE de Musique accompagné de deux intervenantes en milieu scolaire exploraient les possibilités de collaboration pour l'année scolaire. Dès le début novembre 200 élèves des écoles de Clessé, Cruzille, Lugny et Saint Albain seront concernés par les interventions de l'Ecole Intercommunale de Musique.

Le programme de l'année 2004 – 2005 est important. Qu'on en juge !

- Jeudi 16 décembre à 20 h 30 à la salle des Fêtes de Montbellet « Concert d'Hiver »
- Jeudi 7 avril à 20 h 30 « Concert de Printemps »
- Samedi 28 mai au Théâtre de Mâcon: participation des élèves de l'Ecole de Musique à la création de "La Voie Verte " de Jérôme NAULAIS & Françoise BOBE avec l'ENM de Mâcon, les écoles de musique de la Roche Vineuse, Charnay, Sancé , Tournus & Cluny.
- Samedi 18 juin à 14 h « Concert d'Été » (le lieu des concerts des 7/04 & 18/06 ne sont pas fixés.



La commission de notre Ecole de Musique composée d'élus de la Communauté de Communes s'est réunie le 23 septembre et a apprécié les efforts de gestion qui ont amené une diminution des dépenses malgré la création d'activités nouvelles comme le Festival des Musiques Rares.

Nos lecteurs ont été parmi les nombreux auditeurs du Premier Festival 2004 des Musiques Rares. Ce concept imaginé par Jean-Claude AMIOT, directeur artistique du Festival et de notre Ecole de Musique, a visiblement conquis un public curieux de musiques inouïes, au sens premier de l'adjectif: scie musicale, vielle à roue, clavecin, partitions rares, musiciens méconnus se sont succédé du 2 au 17 juillet dans de petites églises romanes à l'écart des grandes routes de transhumance estivale. Le tout nouveau Festival, organisé par l'Ecole Intercommunale de Musique Mâconnais Val de Saône pour le compte de la Communauté de Communes du même nom, a réuni en quatre concerts plus de 500 auditeurs. Un bel encouragement à continuer !

Les spectateurs ont aimé Archets pour un Espoir et le Trio contrebasse, violon & piano, et ils ont plébiscité la scie musicale et la vielle à roue.

La commission proposera aux élus de la Communauté de Communes d'organiser le deuxième Festival des Musiques Rares du 1er au 15 juillet 2005 dans 6 communes au lieu de 4 pour l'édition 2004.

Prochain rendez-vous donc le 16 décembre à Montbellet pour le concert d'Hiver. Pour tous renseignements, tél. 03 85 33 26 82.

Bonne année 2005 à tous !

## **Relais Assistante Maternelle Intercommunal**

Le Relais Assistantes Maternelles (siège à Viré) est une structure intercommunale destinée aux parents, futurs parents, assistantes maternelles, futures assistantes maternelles et enfants.

C'est un service gratuit à vocations multiples :

- aide à la recherche d'assistantes maternelles agréées sur le Canton de Lugny
- accompagnement dans les démarches administratives (pour le remplissage d'un contrat de travail, d'un bulletin de salaire...)
- informations sur l'agrément, sur les différents modes de garde sur le secteur, sur la législation des assistantes maternelles
- animations pour assistantes maternelles et enfants qu'elles accueillent à leur domicile : mise en place d'activités diverses (manuelles, motrices, culinaires...) adaptées à l'âge des enfants manifestations pour tous sur des thèmes de la petite enfance (soirée – débat, fête de Noël...)

Vous trouverez, entre autre, au relais :

- des listes d'assistantes maternelles agréées sur le secteur ; 13 listes sur 15 communes soit 59 assistantes maternelles en activité
- des contrats de travail
- des formulaires CAF
- des tarifs assistantes maternelles en vigueur
- des brochures spécialisées Petite Enfance (sur l'alimentation, les accidents domestiques...)

.../...

En 2004, de plus en plus d'assistantes maternelles répondent aux invitations du relais : évolution constante de participantes aux animations et aux spectacles, intérêt certain pour les soirées portant sur des thèmes comme les premiers secours ou les retraites, de nombreux contacts concernant leur statut...

Pour en savoir plus sur le service, vous pouvez contacter Sophie Menand (Responsable du Relais Assistantes Maternelles) lors des permanences « accueil /information » :

A Lugny, le mardi de 9 h 30 à 11 h 30 à la mairie au 03 85 33 21 96

A Viré, le mardi de 14 h à 17 h,

le mercredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h

le vendredi de 8 h à 12 h au 03 85 33 97 96

## **Crèche halte – garderie intercommunale**

Depuis octobre 2000 la crèche halte - garderie de Viré fait partie des structures d'accueil pour les enfants de 2 mois et demi à 6 ans.

Les enfants des 15 communes de l'intercommunalité sont accueillis.

La très bonne fréquentation de la structure est gage de la qualité d'accueil proposé aux plus petits.

Les tarifs sont à l'heure et indexés à vos ressources et à la composition de votre famille.

### **Mode d'accueil**

- Accueil/ régulier : avec réservation moins de 20 heures par semaine.
- Accueil permanent : en journée plus de 20 heures par semaine (système crèche).
- Accueil occasionnel : pour 1 heure ou quelques heures de façon épisodique.

### **Capacité**

15 places dont 7 places en crèche et 8 places en halte garderie.

### **Horaires**

8 h - 12 h et 13 h 30 -18 h 15 pour les demi journées.

8 h - 18 h 15 pour les journées.

### **Inscriptions**

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à la halte garderie prenez rendez-vous et munissez vous :

- de son carnet de santé
- de vos numéros de CAF, MSA, Sécurité Sociale et responsabilité civile.
- de votre dernière déclaration de revenus.

### **Contact**

HALTE GARDERIE : Mireille BENOIT 71260 VIRÉ

03.85.33.97.73

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

*Toutes les associations de la commune ont été sollicitées pour relater leur activité.*

## ASSOCIATION du RESTAURANT SCOLAIRE

Fin septembre 2004, un nouveau bureau a été élu pour représenter l'association du restaurant scolaire de Cruzille.

Celui-ci est composé d'une secrétaire Jocelyne Vincent (Cruzille), d'un trésorier Claude Baudras (Chardonnay) et d'une présidente Sabine Descaillot (Martailly lès Brancion.)

Deux enfants, actuellement mangent quotidiennement à la cantine dont les repas sont livrés par Bourgogne repas, et d'autres enfants mangent occasionnellement. C'est Chantal Laville, fidèle au poste depuis 15 ans, qui s'occupe d'eux pendant l'heure du repas. En ce qui concerne la garderie, elle fonctionne le soir de 16 h 30 à 18 h 00 et c'est madame L'hospital qui l'anime.

Durant l'année scolaire nous essaierons de faire vivre l'association en organisant quelques manifestations (Carnaval, fin de l'année scolaire...) et nous convierons les habitants du village pour leur soutien.

Cette année la maîtresse des classes maternelles, CP, CE1, va travailler avec ses élèves sur le thème du « trésor » à Cruzille. Les enfants ont cité le château, l'église, la vigne... Mais je pense que le plus précieux trésor du village de Cruzille, c'est son école avec ses cris joyeux d'enfants qui résonnent dans la cour.

Un « trésor » d'une valeur éducative inestimable tant les enseignantes de cette école ont à cœur d'inculquer à nos enfants un savoir. Les élèves sont peu nombreux et elles peuvent s'en occuper, s'en préoccuper... bref une richesse qui va malheureusement bientôt disparaître si personne ne prend conscience du risque de fermeture de l'école pour manque d'effectif.

Je fais partie de ces « chercheurs d'or » qui veulent conserver une qualité de vie dans ce monde rural où j'ai choisi de vivre pour l'épanouissement de mes enfants.

Mais si demain ils doivent aller à l'école en ville dans des classes surchargées avec pour seule vision dans la cour de récréation, le supermarché du coin, quelle triste devenir scolaire pour des enfants de la campagne. A la question « d'où vient le lait ? » ils répondront comme de nombreux petits citadins, « le lait vient de Carrefour ! »

La vraie vie est ailleurs ! On cherche parfois bien loin ce qui est à portée de main. Merci de soutenir l'association du restaurant scolaire, l'école, les parents, les enfants, les enseignants, l'aide maternelle, la mairie, la commune de Cruzille..car un village sans école, c'est un village qui meurt.

Bonne année à tous.

La présidente : Sabine Descaillot.

## CLUB de la ROCHE SAINTE GENEVIEVE \*

Durant toute l'année nous nous retrouvons chaque mois, dans la Salle communale que la commune met gracieusement à notre disposition.

Le 16 mai 2004 nous avons organisé une tombola qui nous a valu de nombreux visiteurs et une fois de plus nos gaufres ont eu un franc succès. Tous ont été enchantés de cette journée.

Le 26 mai tous nos adhérents se sont retrouvés au restaurant de Péronne pour un repas convivial et excellent. Comme le soleil était au rendez-vous, la journée fut réussie en tout point.

Le 24 août tous les septuagénaires de Cruzille étaient rassemblés au restaurant de Mancey avec les membres de l'antenne de Cruzille du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale). L'ambiance était bonne, le repas bien agréable et certains ont même poussé la chansonnette !

Le 19 octobre nous nous réunissions à Azé avec des responsables des Clubs d'Aînés ruraux du canton de Lugny dont Madame la Présidente Départementale.

Notre assemblée générale annuelle s'est tenue le 5 novembre 04 et un nouveau bureau a été élu dont nous vous livrons la constitution :

Présidente : Mme Raymonde PERRET  
Vice-Présidente : Madame Simone GUILLOUX  
Trésorière : Madame Marcelle CHEVENET  
Trésorier-adjoint : Mr Jean BRETON  
Secrétaire : Madame Anne BONVILAIN  
Secrétaire-adjointe : Madame Janine CHARPY

Comme c'était l'anniversaire de Madame BAGARD, pour fêter ses 80 ans, nous lui avons offert un superbe azalée.

Cet automne nous avons l'occasion de faire une grande excursion, avec le club de Lugny, à Bourbon-Lancy. A l'aller, nous nous sommes arrêtés à l'observatoire de la Loire à Digoin, ce qui nous a permis de mieux comprendre l'importance de ce grand fleuve Loire. Ensuite, nous avons pris, grâce à un bon repas, des forces pour la visite du Vieux quartier de la ville de Bourbon-Lancy et de ses belles maisons de bois. Le retour s'est fait par le joli village de Gourdon et le Mont-St Vincent.

La liste de nos activités serait bien plus longue mais à quoi bon ? Nous espérons nous retrouver encore tous ensemble, l'an prochain, avec de nouveaux adhérents qui seront venus enrichir notre groupe de leur présence et de leurs suggestions. Nous comptons sur votre visite, nous nous retrouvons chaque premier jeudi du mois à la salle communale entre 14h et 17h 30.



*12 novembre 04, beaucoup d'émotion pour Mmes PERRET et GUILLOUX accompagnées de Mme GEOFFROY d'Uchizy, qui ont remis à Mme Jeanne GIRARD, la Médaille des Aînés ruraux afin de la remercier de s'être dévouée tant d'années en tant que secrétaire de notre club.*

Rédactrice : Madame BONVILAIN  
Contact Madame PERRET Tel . : 03 85 33 24 61

*\*Le Club Ste Geneviève est le club des Aînés ruraux de Cruzille*

## DITES-LEUR AVEC LES FLEURS...

L'I.M.E.I.R de CRUZILLE « le Château » est doté d'une section horticulture depuis 1968. A l'époque, l'établissement comportait des ateliers pré - professionnels car il accueillait les jeunes jusqu'à 16 ans. L'I.M.P. était alors dirigé par Monsieur Claudel. Plusieurs moniteurs d'horticulture se sont succédés : M. COUVELARD en 1968, M. LAMOTE en 1971, M. CHEVALIER en 1972, M. AUBOEUF en 1976. Enfin M. CHIODINI qui assure l'encadrement des jeunes et le plein épanouissement de cette section depuis décembre 1976. M CRANGA ingénieur agronome, demeurant à DONZY le PERTUIS permit d'obtenir les premières chapelles de serre.

L'atelier a autofinancé ensuite l'achat de nouvelles infrastructures , serres et tunnels. Actuellement, l'établissement possède 350m<sup>2</sup> de serres chauffées et 200m<sup>2</sup> de tunnels.



Les enfants accueillis sont plus jeunes ( de 7 à 14 ans) mais cet atelier garde toute sa valeur en tant qu'outil thérapeutique pour certains, sensibilisation à la vie professionnelle pour d'autres.

L'atelier horticulture fonctionne en étroite relation avec la classe et l'inter-nat. Il fait partie intégrante du projet d'établissement et constitue un outil supplémentaire au service de l'enfant en difficulté scolaire et/ou comportementale.

Ici se travaillent, le développement des aptitudes manuelles, le respect des règles de travail et de sécurité, la remotivation aux apprentissages scolaires par leur application dans la vie concrète. Il faut ajouter que l'enfant qui participe à cet atelier retrouve souvent l'estime de lui-même parce que les activités qui lui permettent de vérifier qu'il est capable de « produire » quelque chose de beau procurent une gratification immédiate et socialement reconnue.

Le visiteur qui s'extasie devant les magnifiques fleurs qui ornent le Château ou qui vient les acheter ne se rend pas toujours compte qu'il participe à la remise en confiance d'enfants blessés et dévalorisés pour qui les compliments sur la valeur du travail accompli représentent un remède de tout premier ordre...

Deux groupes d'enfants « travaillent » régulièrement en serre et alternent l'atelier et la classe le matin et l'après-midi. Les séquences sont de trois heures maximum. Elles comportent deux types d'activité :

- Une production de plants de fleurs à massifs et de plants de légumes ( environ 28000 annuellement). Cette production est d'une part destinée au fleurissement et à l'embellissement du cadre de vie de ces jeunes, d'autre part à la vente aux personnels, parents d'élèves, public de proximité, partenaires, amis. Ainsi en est-il de la municipalité de CRUZILLE et du comité de fleurissement de BISSY la MACONNAISE qui sont de fidèles partenaires depuis de nombreuses années.



- Une activité d'entretien de l'établissement comprenant le désherbage. le ramassage de feuilles et la confection de massifs, vasques et jardinières. L'atelier horticulture met en place deux périodes de fleurissement d'abord une décoration hivernale avec la plantation en novembre d'environ 2500 bulbes de tulipes, jacinthes, crocus, narcisses complétée au printemps par la mise en place d'environ 1500 pensées, pâquerettes, primevères... .Ensuite une décoration estivale fin mai, début juin avec la mise en place d'environ 6000 plantes à massif, Impatiens, Pétunias, Géraniums, Surfinias, Bégonias...



D'autres activités ponctuelles sont également élaborées avec les secteurs pédagogiques et éducatifs comme des expositions ouvertes au public ( en 2000, exposition sur les champignons regroupant plus de 100 variétés, en 2002 exposition sur les cucurbitacées regroupant près de 80 espèces de courges , potirons, coloquintes) , des visites de salon ( les Florales), et enfin la participation à différents projets de socialisation et de découverte culturelle.

L'atelier fonctionne en relation avec la Coopérative scolaire. Le produit des ventes réalisées est investi en premier lieu dans l'achat des matières premières de production, l'entretien et l'amélioration des conditions de fonctionnement de cette activité, Par ailleurs, les bénéfices permettent aux jeunes de profiter du fruit de leur travail par le biais de la Coopérative Scolaire, grâce à cet apport financier un certain nombre de projets éducatifs et pédagogiques peuvent être financés offrant aux jeunes de nouvelles expériences d'apprentissage et de socialisation.

L'atelier horticulture, on le voit, a une activité importante et appréciée autant dans l'établissement que par la qualité des produits qu'il propose au voisinage immédiat. Cette qualité ne serait peut être pas si éclatante sans la motivation et le dévouement sans faille de son responsable M CHIODINI, cruzillois de surcroît.



## ASSOCIATION SPORTIVE de CRUZILLE – TENNIS de TABLE

Le tennis de table de CRUZILLE entre dans sa treizième année d'existence. L'engouement du départ s'est émoussé, le « ping-pong » n'étant plus guère à la mode (du moins en tant qu'activité dite de loisir ).

Si l'effectif adulte est toujours assez stable, c'est chez les jeunes que la baisse est la plus sensible, notamment, cette année, où pour la première fois, l'I.M.P. n'a pu fournir de joueur ( en moyenne jusqu'à présent on y comptait environ 3 à 4 joueurs par an). Malgré tout, nous avons la satisfaction de compter 5 enfants dans nos rangs, tous de Cruzille et élèves de notre Ecole Communale.

J'invite toute personne de 7 à 77 ans, intéressée par la pratique du Tennis de Table, à nous rendre visite. L'ambiance est bonne et chacun, à des niveaux différents peut y prendre bien du plaisir.

André BAGUET

Contact et horaires d'entraînement : André BAGUET Président Tel 03 85 33 25 70

Jeunes moins de 16 ans : Mercredi 18h à 19h  
Adultes : Mercredi 19h à 20h  
Vendredi 20h30 à 22h



Les cinq jeunes de Cruzille :

de gauche à droite :

Caroline MARECHAL ( en 3<sup>ème</sup> année)  
Raphaël BERTHAUD ( en 1<sup>ère</sup> année)  
Marie RUFFIN ( en 2<sup>ème</sup> année)  
Olivier MARECHAL ( en 1<sup>ère</sup> année)  
Xavier GUILLEMIN ( en 1<sup>ère</sup> année)

## Cruzille Patrimoine

Depuis le 4 octobre 2003, l'association Cruzille Patrimoine a été conçue pour mener à bien la restauration intérieure de l'église et celle du petit patrimoine rural (cadoles, lavoirs, murets de pierres sèches, fours à pain...).

Le conseil d'administration est composé de 8 membres :

Président : François Dédie

Vice-présidente : Françoise Lagénie

Président d'honneur : Michel Baldassini

Trésorier : Cédric Crémona

Secrétaire : Julien Guillot

Membres : Françoise Baldassini

Michelle Bolusset

Claire Cornillon

Yves Maréchal

Pierre Rattez

### ***Le samedi 18 octobre 2003, Concert/lecture à l'église de Cruzille.***

Comme nous l'avons évoqué dans le précédent bulletin municipal, l'Ecole de Musique Intercommunale du Mâconnais - Val de Saône et les Compagnons de Mère Folle nous ont offert un grand moment.

Les 72 spectateurs ont eu le plaisir d'écouter entre autres, des textes de Paul Verlaine, Victor Hugo, Nietzsche,... une sonate pour flûte de Jean Sébastien Bach, deux pièces irlandaises pour flûte et piano, et bien d'autres morceaux interprétés par cinq musiciens.

Clarinette, flûte, guitare, piano et percussions, nous ont fait apprécier la bonne acoustique de l'église, ce qui nous invite à organiser d'autres concerts.

### ***Le dimanche 4 avril 2004, « la tournée des cadoles de Cruzille ».***

Une quinzaine de participants ont pu découvrir ou redécouvrir ce petit patrimoine rural tant utilisé autrefois et à l'abandon aujourd'hui.

A partir du lavoir de Sagy, nous avons fait une boucle en visitant les cadoles situées sur les Chassagnes, la Molle Pierre, la Combette, les Avouries, les Perrières, les Renardières, puis par la rue de Cluny nous avons rejoint les trois cadoles de la Plaisance à Sagy le haut. Nous avons rejoint Cruzille par les Chanots pour visiter la dernière et plus grande cadole de la commune celle de Daniel Baudras, située dans le pré à moutons.

Cette journée nous a permis de constater la richesse de Cruzille en matière de murets en pierres sèches et de ses nombreuses cadoles. Si quelques unes sont en état, la plupart méritent une réfection et sans plus attendre – avec l'autorisation des propriétaires - un défrichage afin de les protéger de la végétation.

Si la balade a plu, le pique-nique en haut des Avouries fut un grand moment de partage et de convivialité. Beaucoup ne connaissaient pas encore ce point de vue qui surplombe la vallée de Ste. Geneviève, et qui nous offre un panorama magnifique sur la plaine de Saône.

Si vous connaissez d'autres cadoles, vous pouvez nous les indiquer, afin de les référencer.

Certaines cadoles sont très fragiles, il est évident qu'elles méritent un peu de respect : monter sur le toit serait dangereux pour la personne et fatal pour la construction !



***Eté 2004, la réfection des tableaux du chemin de croix de l'église.***

Françoise Lagénie a continué la réfection du chemin de croix, les tableaux quatre et cinq sont maintenant restaurés et ont regagné leur place.

***Le samedi 18 décembre 2004, diaporama à la salle communale " le club ".***

Un après-midi châtaignes et vin nouveau a été proposé à tous les membres de l'association et à tous les habitants de Cruzille afin d'assister à un diaporama de M. Georges BELLICOT sur le travail déjà effectué dans les villages alentours. A cette occasion, les adhésions à l'association ont été renouvelées ; si vous souhaitez le faire, il est encore temps ( la cotisation reste à 10 € ) et toutes les idées seront bienvenues.

***Les projets pour 2005 :***

- Mars : référencement et défrichage des cadoles qui méritent une réfection.
- Avril/mai : visite guidée du musée de l'outillage.
- Samedi 30 Avril : concert avec l'Harmonie de Tournus
- Avril/mai : sortie lecture de paysage.
- Eté : poursuite des travaux de réfection du chemin de croix de l'église.
- Septembre : « Journée du Patrimoine », porte ouverte de l'église.
- Fin de l'année : élaboration de cartes de voeux et d'un calendrier sur Cruzille. A cette occasion, l'association recherche gravures et photos sur les lavoirs, l'église, le château, les cadoles, le paysage, des vignes, des habitants...

L'association compte aujourd'hui 50 adhérents, elle reste ouverte à tous et serait heureuse de partager ses nombreux projets.

Julien Guillot

## COMITE POUR L'ENFANCE du CANTON de LUGNY

Lors de son conseil d'administration du mardi 9 novembre 2004, le C E C L a envisagé de laisser l'organisation et la gestion des centres de loisirs aux collectivités locales.

Les bénévoles ne peuvent plus assumer des tâches qui sont du ressort de professionnels (secrétariat, comptabilité, management). Les responsables continueront de proposer aux enfants des animations ponctuelles telles que des sorties éducatives, des journées nature, des activités manuelles etc...

Le C E C L invite parents et élus à venir débattre de l'avenir des loisirs des enfants de notre territoire à son assemblée générale le

**vendredi 28 janvier 2005 à 19 heures à la salle des fêtes de Saint-Maurice.**

### Le C E C L en chiffres :

- 150 adhérents
- 286 journées enfants au centre de loisirs de printemps et 7 personnes pour l'encadrement et le service.
- 1324 journées enfants cet été et 12 adultes.

### Animations ponctuelles :

- 2 sorties à l'aquarium de Lyon :
  - le 18 février avec 50 enfants et 5 adultes
  - le 3 novembre avec 52 enfants et 5 adultes.
- Chasse au voleur de soleil le 31 août avec 90 enfants et 8 bénévoles.

La présidente

Liliane Roth

## AU FIL DES ANS

Association intergénération issue de la Charte Intercommunale du Sivom de Lugny

Président : M. Penillard (03 85 33 17 58 )

### **ACTIVITES 2005 :**

- Janvier : spectacle au Théâtre de la Tête d'or à Lyon (Mme Charrin 03 85 33 17 25 )
- Mars : journée récréative à thème à Saint Vulbas (Mme Ducroux 03 85 36 92 53 )
- Juillet/Août : les grandes fêtes de nuit de Versailles (Mme Ducroux 03 85 36 92 53 )

### **EN PROJET :**

- date à préciser : sortie culturelle à Dijon
- Septembre 2005 : journée du Patrimoine
- Février 2006 : visite du Mémorial de Caen

## SOCIETE DE CHASSE DE CRUZILLE " LE REVEIL DES COMBES "

L'année 2004 s'achève bien.

Pourtant celle-ci aura été marquée par une suite de différends entre chasseurs, ce qui a malheureusement entraîné des quiproquos mettant la plupart des propriétaires de la commune sur les propriétés desquels nous chassons dans une situation difficile et ceci bien indépendamment de notre volonté. Notre Société le regrette vivement et souhaite qu'à l'avenir, la chasse puisse rester l'activité conviviale que nos Anciens avaient mise sur pieds, en bonne entente avec toutes les personnes de la commune. Ceci est notre objectif principal.

Comme chaque année, notre société organise le samedi 12 mars 2005 son banquet annuel auquel vous êtes tous conviés chaleureusement, et nous tenons à remercier à l'avance toutes les personnes qui y participeront.

Au nom de tous les adhérents, je vous adresse mes meilleurs voeux de santé, bonheur, prospérité pour 2005 et à l'année prochaine .

Michel BRETON



" Quand un solitaire rencontre un autre solitaire " avait titré la presse locale au milieu des années 50. Cette fameuse bête noire de plus de 100 Kg que Marcel Faucillon exhibe fièrement dans la cour de l'ancienne épicerie Guillemaud avait étripé Domino, le chien d'Auguste Guillemaud avant de succomber.

# Histoires d'animaux à Cruzille

Chaque nouvelle année, le comité de rédaction du bulletin s'attache à rédiger un petit dossier sur un sujet pouvant toucher de près certains d'entre nous, voire tous, mais aussi, en même temps, dans la mesure du possible, un sujet qui puisse rapprocher le passé et le présent. En 2000 nous avons traité « l'eau » à Cruzille sous tous ses aspects, en 2001 nous avons parlé de « vignes et de vins » ; pour ce nouveau bulletin 2005, nous avons décidé de nous attarder sur l'élevage et les animaux à Cruzille, puisque, à priori, de tout temps, ses habitants se sont entourés d'animaux, pour se nourrir, pour travailler ou pour s'accompagner simplement. Aujourd'hui cette activité agricole, heureusement, se poursuit, le nombre d'éleveurs est évidemment très réduit, mais tout de même, on peut se réjouir que cette activité soit encore bien présente (de l'ordre de 5 exploitations ou compléments d'exploitation).

À partir des récits d'un temps - encore assez proche - où l'on puisait l'eau au puits, où l'on cuisait le pain dans son four et où le souci vital était de manger à sa faim, on notera l'évolution rapide qui s'est opérée lors du demi siècle passé.

On évoquera bien sûr les vaches élevées pour leur lait et leur viande, mais aussi utilisées comme animaux de bât et remplacées par les chevaux, les cochons -où tout est bon - pour leur viande, les moutons les petits derniers du paysage, sans oublier les lapins et autres volatiles ...Lors d'une visite du village, il y a quelques années, M. Bouillot, éminent connaisseur du Mâconnais et du Clunysois, racontait, au vu des quelques pigeonniers encore visibles sur nos maisons, que les pigeons étaient très nombreux jadis et que tout particulièrement les rues étaient bruyantes tant il y avait de pigeons qui les peuplaient.

La société de chasse " le réveil des combes " s'est essayée un temps à l'élevage des lièvres puis de lapins de garenne.

D'autres chevaux peuplent désormais nos prairies : ils sont destinés à un avenir prometteur sur les champs de course de tout l'hexagone.

Nous évoquerons aussi les loups : au Moyen Age puis dans les siècles suivants, ils firent souvent parler d'eux, ils décimaient le bétail : à Brancion, en 1376, pour la St Martin, 6 loups et 6 louves furent tués ! On imagine bien que ces loups ne restaient pas seulement sur le territoire de Brancion mais sévissaient aussi dans toute la région. Les chasseurs seront souvent payés à la « teste de loup ».

Mais l'élevage traditionnel du Mâconnais fut les chèvres, pour la fabrication des fromages. Dans de nombreux textes sur l'histoire mâconnaise il est fait mention des chèvres, omniprésentes, et de leurs difficultés à se voir attribuer des lieux de pacage, on craignait leur broutage et des rumeurs les poursuivaient selon lesquelles les végétaux ne repousseraient pas après avoir été broutés par des chèvres ! A Cruzille, comme dans le reste de la région il y a toujours eu beaucoup de chèvres. « Il y avait des chèvres dans presque toutes les maisons, les enfants allaient à l'école et ensuite menaient les chèvres en champ dans les teppes et les friches. Pour les chèvres il n'y avait pas réellement de race, c'était des ordinaires, des grises, des brunes. » (Témoignage L. Bonvilain)

Actuellement, sur la région, est en cours la mise en place d'une A.O.C. (Appellation d'Origine Contrôlée) pour les fromages de chèvre du Mâconnais. Une seule exploitation sur Cruzille produisant encore du fromage ( Famille Chevalier ), pourrait être concernée par cette appellation mais les contraintes imposées pour le classement apparaissent très lourdes et sans grand intérêt vu les perspectives pour ce troupeau de chèvres.



Deux histoires de Gérard Bialestowski cloront ce dossier bien incomplet, mais pour une bonne mise en bouche, voici un passage d'un de ses texte intitulé " les chèvres " publié en 1983 dans la revue Le vagabond ayant pour titre : le Mâconnais des outils sur le chemin.

*... Entravées d'un triangle de bois ou libres et prêtes à bondir, elles portent leurs cornes comme des couronnes, régnant sur des territoires d'herbes, à la limite des genêts. Elles avancent comme la plume sur le papier, mais qu'est-ce qu'elles écrivent ? Des romans à suivre sur les pentes, des nouvelles brèves dans les trouées des buissons, pour obliger le silence à se défendre.*

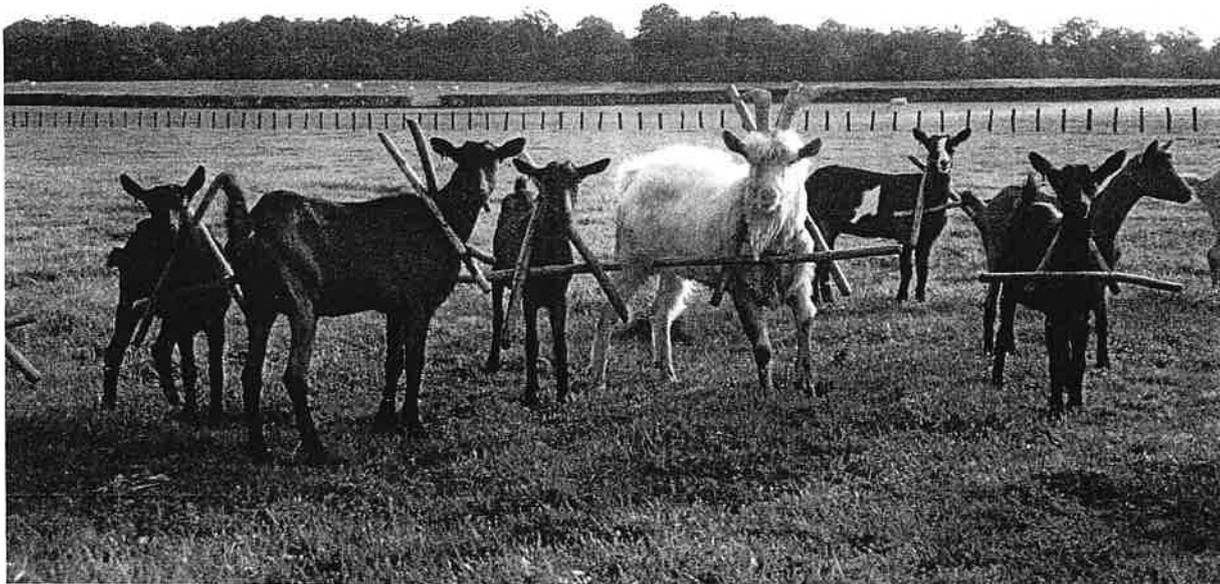
*Elles piétinent avec élégance, vont se mettre à danser, mais non, elles s'immobilisent et regardent on ne sait quoi, l'ombre ronde d'un champignon, une branche qui pleut, mais avec une perspicacité telle que l'on se demande vraiment ce que peut bien cacher l'agaric, et quelle histoire roule sur les feuilles.*

*Elles admettent le monde comme il est, avec ses saisons drôles, ses nuits suspendues, elles semblent entendre le frôlement des songes, qui les remue d'un frisson inexplicable.*

*Puis, comme dans les livres de prix d'une autre époque, elles vous fichent le billet de satisfaction d'un bon point - belle image, car celui qui les garde a levé le bras du bonjour à votre passage, et vous a mis ainsi dans son rêve lent. Vous passez sans le savoir dans une histoire qui n'est pas la vôtre, longuement mâchonnée comme un brin d'herbe, aussi légère qu'un brin de vent.*

*Parfois, devant une maison, on entend crier encore : « Nicole ! Jacqueline ! Agnès ! » et c'est une vieille dame qui les invite à faire un tour dans les teppes : les chèvres se bousculent et suivent, elles auront là-haut le soleil et la tentation des buis, mais la vieille dame les rappellera à l'ordre de son aiguille à tricoter ou de son œuf de bois à ravaudages : « Venez ici y voir, Agnès, Nicole, Jacqueline ! »...*

**Vous êtes prêts ? Alors, en route !**





# Histoires d'animaux à Cruzille

## Les registres communaux de Cruzille où il est question de bêtes !

### Nomination des pâtres

18/04/1830 à Fragnes Pierre Michon, à Ouchy (*écriture de l'époque !*) Louis Furtin

14/04/1831 à Sagy Sieurs Denis Chambard et Gilbert Thurisset

à Collonges Benoît Jacob et Jacques Chambard

01/05/1834 à Collonges Bernard Pierre 57 ans, Pierre Barraud 12 ans,

Bernard Antoine 15 ans, Pierre Janin 16 ans

à Sagy Denis Chambard 67 ans, Claude Barraud 14 ans,

Jean Aubelette 17 ans, François Meurier 12 ans (*du moulin*) et

François Payebien 15 ans (*père de Françoise Payebien, elle-même grand mère d'Emile Combié né en 1901*)

05/05/1835 à Collonges 5 enfants de 12 à 15 ans

à Sagy 5 enfants de 12 à 16 ans

Mai 1837 sans aucune rétribution, à Sagy 5 enfants de 12 à 15 ans ; à Collonges et Ouchy un de 76 ans ; à Fragnes 3 de 63, 65 et 66 ans

8/05/1844 nommés à Collonges 4 pâtres et à Sagy 5 pâtres

16/03/1853 Guillaume Perraton fils du défunt Barthélémy et Louis Lafarge de Fragnes, Jean Verjus d'Ouchy

16/05/1853 Laurent Libet, Claude Libet et Eugène Letourneau de Sagy,

Claude Thurisset, Barraud Renard, Barraud Couvillon et le domestique de Joachim Barraud à Collonges

23/12/1856 Arrêté : vu l'article 72 du code forestier, considérant que les habitants de Fragnes et d'Ouchy ont des droits de pacage dans les forêts domaniales provenant de l'ancienne Châtellenie de Brancion et qu'il importe de nommer les pâtres qui seront chargés de conduire et garder les bestiaux des usagers dans les dites forêts, arrête Louis Lafarge et François Lambret de Fragnes et Ouchy, Pierre Barraud et Pierre Ducloux pour Collonges et Claude Letourneau et Renard Philibert pour Sagy.

05/12/1857 dans les forêts domaniales Fragnes et Ouchy, Louis Lafarge et

Antoine Rozelier, Pierre Verjus, pour Collonges et Sagy idem 1856

15/12/1868 Jean Railler et Jean Verjus à Fragnes et Ouchy, Jean Boissaud et Benoît Barraud dit Jacquelin à Sagy et Collonges

26/12/1870 Benoît Varennes (entrepreneur coupe, propriétaire à Ouchy), Jean Railler et

Jean Verjus à Fragnes et Ouchy, Jean Boissaud et Benoît Barraud dit Jacquelin, à Sagy et Collonges

06/11/1881 Collonges : Jean Boissaud ; Sagy : Barraud Jacquelin

Fragnes : Benoît Varennes ; Ouchy : Jean Loranger

06/11/1887 Charge des pâtres : nombre de bêtes par année

|                           | 1887 | 1888 | observation |
|---------------------------|------|------|-------------|
| COLLONGES : Pierre Large  | 57   | 60   |             |
| SAGY : Jacquelin Barraud  | 41   | 50   |             |
| FRAGNES : Benoît Varennes | 56   | 60   | + 40 porcs  |
| OUCXY : Pierre Bonnetain  | 50   | 50   | + 30 porcs  |
| Total                     | 204  | 220  |             |



10/11/1888 Panage (ou pacage ?) Demande de pacage par les habitants de Fragnes et Ouxy et liste des porcs qui pourront être conduits dans la forêt domaniale du Grison :  
sont nommés Pierre Varennes et Pierre Verjus

15/03/1890 Pierre Large, Jacquelin Barraud (Sagy), Benoît Varennes (Fragnes) Pierre Bonnetain

1892 Pierre Varennes et Pierre Verjus (Fragnes)

8/05/1899 Collonges : Benoît Poncet ; Sagy : Benoît Renard ;  
Fragnes : Pierre Varennes ; Ouxy : Jean Boyaud

## Les garde-champêtres

Ce sont donc les personnes désignées à Cruzille, par la Commune, pour faire respecter une grande partie des réglementations de l'agriculture et les lois rurales. Voici les noms et dates de certains d'entre eux. On notera les différences d'écriture : s'agissait-il alors, toujours des mêmes personnes ?

1832 Claude Perreaud -1835 Le sieur Jacob - 1837 Jean Ducloux - Claude Perreau -1840 Claude Perrot - 1846 Claude Perraud - Benoît Jacob - 1846 Benoît Jacob - 1855 Sieur Luquet -Sieur Miot - 1871 François Michel - Emiliand Jacob - 1883 Charvet - François Piquet - 1888 Claude Guillemaud -1889 traitement annuel du garde = 275F - 1912 M. Guillemaud - 1920 traitement annuel du garde = 650 F et passe à 1000F ( tâches à assumer : tambour afficheur, entretien des lavoirs, surveillance des coupes de bois ...) - 1930 Etienne Chevenet - traitement annuel du garde = 1440,50 F - 1940 Claude Guillemaud - 1940 Sont cumulés les emplois de garde-champêtre (traitement annuel = 2400 F) et de cantonnier (traitement annuel = 6000 F) - 1945 M. Derain (traitement annuel = 8400 F) - M. Camus - 1946 Jules Dufal - 1948 Louis Jacob ( traitement mensuel = 3000 F)

## Les pâtures

10/06/1819 Pétition de différents habitants vers le Préfet pour obtenir droit de pacage et de pâture pour leurs chèvres dans le contour des bois. Le Conseil considère que les « brossaillers » sont insuffisants pour nourrir leurs bêtes et est d'avis que chaque habitant ne tenant point de vache puisse conduire, ou faire conduire, dans la coupe communale une chèvre et son suivant, et ce, d'année à autre.

20/09/1830 L'aménagement de 1781 désigné sous le nom de Tronches se trouve sur un sol aride rempli en majeure partie de pierres et roches et qq. brins de buis. Ce sol ne peut servir au hameau de Collonge que pour faire pâturer et égayer leurs bestiaux, ainsi que les teppes appelées Le Chanet

06/09/1840 règlement de parcours dans la vaine pâture

Le conseil considérant que la vaine pâture a toujours eu lieu dans la commune sur les terres non closes en labour ainsi que sur les terres en chaumes après la moisson dans lesquels chaque propriétaire a toujours conduit une quantité de bétail égale à peu près à la contenance des propriétés, est d'avis que cet usage soit maintenu mais qu'aucun propriétaire tenant des moutons ne pourra les faire paître dans les terres qui seront réservées à la culture et aux vaches qui subviennent à l'entretien des aliments des habitants .

27/09/1840 le conseil observe qu'il a interdit les bêtes à laine suite aux abus pour empêcher les pâturages de se dénaturer et permettre aux bœufs et vaches de se nourrir.



## Histoires d'animaux à Cruzille

24/10/1840 Arrêté

Article I : Tous les propriétaires de bœufs et de vaches pourront les mener paître et jouir du droit de pâturage dans tous les terrains communaux situés sur l'étendue du territoire de la commune comme ils en ont joui par le passé.

Article II : Les propriétaires dont leur aisance ne permet pas de tenir une vache ne pourront tenir qu'une chèvre et son suivant

Article III : Les propriétaires de chèvres ne pourront les mener paître ailleurs que savoir : Ceux de Sagy aux lieux-dits Sur la Combe et Les Chassagnes, ceux du hameau de Collonges au lieu-dit Les Tronches, ceux du hameau de Fragnes au lieu-dit Les Bruyères et Vernebois, ceux d'Ouxy n'ayant pas de communaux ne pourront les conduire que sur leurs propriétés.

Article IV : II est interdit à tout propriétaire de moutons de les mener paître dans les pâturages communaux.



23/04/1841 (prévention ?)

Arrêté qui interdit aux aubergistes de donner à boire, manger et laisser jouer les jeunes gens ayant moins de 16 ans révolus : ces jeunes gens, ayant bu, négligent les soins qu'ils devraient apporter aux bestiaux de leur père et mère, ou de leur maître ou maîtresse. Dans la belle saison les conduisant aux pâturages ils s'endorment et il en résulte de graves inconvénients.

Pour cela on enjoint le garde-champêtre de faire de fréquentes visites chez tous les débitants. Les contrevenants seront déférés au tribunal de simple police pour y être punis.

17/10/1842 Les hameaux de Collonges et Sagy ont chacun 56 bêtes à cornes . On fixe à 3 Francs par tête le droit de pacage

7/05/1843 à Collonges 61 bêtes, à Sagy 51 bêtes

10/05/1848 les chèvres

Le maire observe que plusieurs citoyens peu aisés ou malheureux tiennent des chèvres pour se procurer quelque produit. Le plus souvent ils n'ont pas de quoi les nourrir et il importerait de leur procurer des moyens de faire paître leur bétail qui ne peut causer de grands dégâts dans les propriétés des particuliers. Considérant qu'on ne saurait assez trouver de moyens pour soulager la classe pauvre, que si les propriétaires de chèvres avaient chaque année dans la commune un lieu de pacage communal fixé, les propriétés des citoyens seraient moins endommagées ; que ce but ne peut être obtenu qu'en accordant à ces divers propriétaires de chèvres, la faculté de me-



ner le bétail paître, brouter dans les coupes affouagères qui sont exploitées chaque année. Le Maire demande que l'administration forestière veuille accorder cette faculté dans la commune de Cruzilles aux propriétaires de chèvres, ces derniers auraient un moyen de plus à se procurer des ressources.

12/08/1866 On rappelle le droit de pâturage dans les forêts de Mortain et Saint Romain et droit de prendre du bois mort, droit de « champoyage »

29/12/1867 à Fragnes et à Ouxy droit de bois mort et mort bois

27/11/1870 La commune est taxée à 2270 F pour mobilisation, dépense très onéreuse en raison des pertes imposées par la disette de fourrage et la mévente des vins

25/06/1871 Le conseil prononce l'interdiction aux propriétaires de moutons de les mener en pâture sur les terrains communaux. Des plaintes sont faites relativement au champoyage des moutons sur les terrains communaux qui sont insuffisants pour faire paître les autres bestiaux, est d'avis que les moutons ne doivent pas être admis au pâturage avec les autres bestiaux. Le garde champêtre est chargé de verbaliser.

06/11/1881 Effectif des bestiaux (ne sont pas pris en compte les moutons et les chèvres !)

|                 | 1881 | 1883 | 1884 | 1885 | 1886 |
|-----------------|------|------|------|------|------|
| Collonges       | 28   | 35   | ?    | ?    | 50   |
| Sagy            | 29   | 32   | ?    | ?    | 38   |
| Fragnes         | 45   | 48   | ?    | ?    | 65   |
| Ouxy            | 21   | 33   | ?    | ?    | 54   |
| Total par année | 123  | 148  | 148  | 197  | 207  |

16/01/1887 Arrêté sur l'échenillage article 4 interdit l'enlèvement des nids, des œufs et des couvées

## Les tas de fumier

25/03/1849 : cf. circulaire du Préfet 27/07/1849

Art. 1 Tous les habitants de la commune qui ont déposé sur la voie publique des fumiers sont tenus de les enlever immédiatement et de les placer autant que possible à 100 mètres au moins des habitations

Art. II Sont pareillement tenus tous les propriétaires qui ont des dépôts sur la voie publique soit bois et autres objets qui nuisent à la salubrité publique et à la libre circulation, de les enlever de suite.

Art. III : Sont tenus tous les propriétaires de se conformer au présent arrêté dans un délai de 3 jours à la publication du présent. A défaut par eux de ne pas faire exécuter ou d'exécuter eux-mêmes dans le délai ci-dessus prescrit, il sera procédé à leurs frais par les ouvriers commis d'office par l'autorité municipale sans préjudice des amendes.

## L'organisation administrative

14/10/1849 réponse à la Société d'agriculture de Mâcon qui a décidé qu'elle offrirait des primes aux cultivateurs qui entretiendraient relativement à l'étendue de leur exploitation la plus grande quantité de meilleur bétail. Considérant que les propriétaires ou fermiers les plus forts ne sont pas assez aisés dans la commune pour exploiter à l'avantage du bétail et qu'ils ont assez de cultiver ou faire cultiver pour leur usage, le Maire répond qu'il n'y a aucun concurrent pour répondre au vœu de la Société d'agriculture.



# Histoires d'animaux à Cruzille

## Où l'on parle de pêche et d'abreuvement du bétail

4/08/1850 La pêche est amodiée dans la serve de Collonges, le Maire observe que ce n'est pas seulement les jours fériés qu'on y pêche et que certains abandonnent leur état d'artisans pour cela . (Une pétition s'est opposée à cette interdiction ) La majeure partie des pétitionnaires n'ont même point de bétail... pour faire naître un nombre de réclaments ils ont fait signer des ouvriers dont le domicile n'est pas acquis dans la commune... ils disent que le bétail de ce hameau s'abreuve continuellement dans cette pièce d'eau, observations mal fondées car une grande partie s'abreuve toujours dans l'ancienne fontaine par le moyen d'une bâchasse mais que depuis la construction de la nouvelle fontaine, l'abreuvoir où l'eau arrive par deux jets d'eau que les propriétaires qui préfèrent cette eau peuvent par le moyen de deux jets d'eau placer leurs seau sur deux barres de fer au Nord et au midi de l'abreuvoir qui est toujours plein, dont l'eau s'écoule au lavoir et ensuite à la pièce d'eau dont il s'agit, ils observent que cette pièce d'eau étant amodiée l'adjudicataire pourra pêcher, mais il est notoirement connu que ces artisans, on le répète, qui n'ont pas de bétail ne se dérangent pas lorsqu'ils sont en face de leur lignes et qu'ils repoussent le bétail et dont il va peu depuis le nouveau abreuvoir et que les observations qu'on peut faire deviennent inutiles, que c'est eux qui provoquent les mécontentements par dont ils parient par leur pétition envers des personnes notables qui ne veulent que l'union, la justice et la paix.

## Sécheresse de 1906

31/08/1906 : Il n'a pas plu depuis le 22 mai 1906, le réservoir de Collonges situé sur la place publique du hameau ainsi que la fontaine contiguë au four et au jardin de Cornu Rameau Emile, se ressentent du manque de pluie et ne donnent plus guère d'eau, il y a lieu de prendre des mesures pour assurer de l'eau au bétail et à tous les ménages

15/09/1907 Sécheresse de 1906

Le Conseil dresse une liste de 22 cultivateurs nécessiteux, non assurés, victimes de la sécheresse de 1906. Il estime à 3400 F le montant des pertes subies.

## La fièvre aphteuse

23/05/1920 : Arrêté En raison de la fièvre aphteuse qui vient de se déclarer dans la commune de Cruzille nous, maire de la commune, arrêtons ce qui suit :

Art. 1 Il est rigoureusement interdit de laisser librement circuler le bétail en dehors du territoire de la commune de Cruzille.

Art. 2 Tous les propriétaires de bétail devront procéder immédiatement aux mesures préventives de désinfection des étables et cours par l'arrosage au pulvérisateur de solutions de Crésyl, lait de chaux, sulfate etc.

*Le Maire BARRAUD*

\*Tout propriétaire d'animaux reconnus atteints, devra en faire la déclaration en mairie immédiatement.

## Divers

03/07/1920 Taxe de pâturage

En vue de chercher des ressources nouvelles pour alimenter le budget de la commune, il conviendrait d'examiner si l'établissement d'une taxe applicable aux vaches et aux chèvres qui paissent sur les pâtures communales ne se justifieraient pas à l'heure actuelle.

Après discussion on procède à un vote : 7 votants 3 voix Pour, 4 voix contre, aucune taxe ne sera perçue.



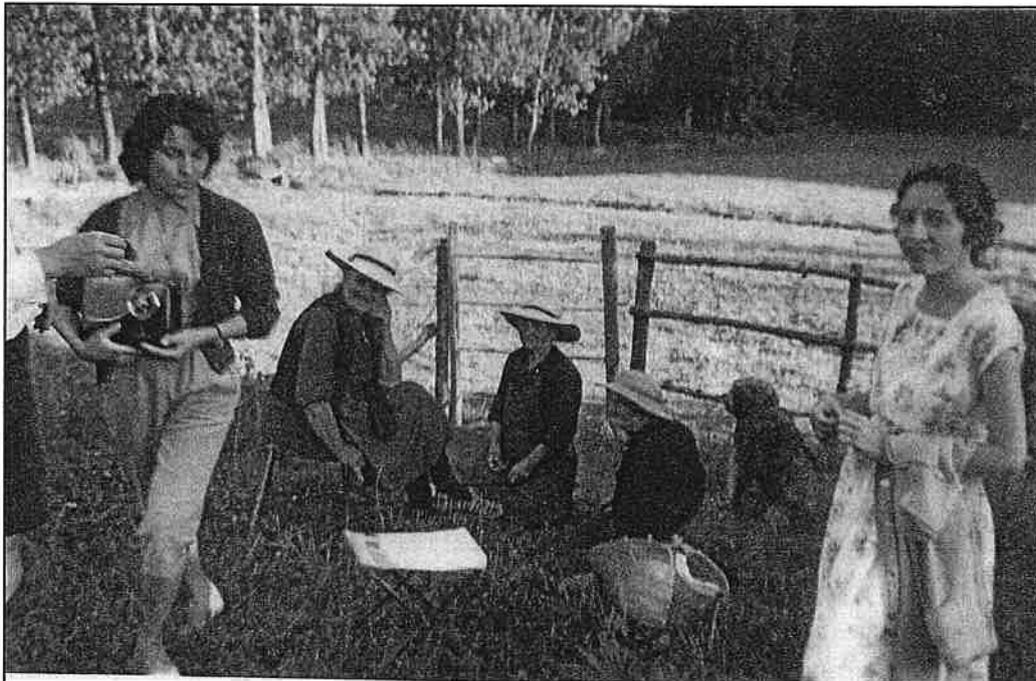
## 21/03/1926 Location de pâturages à Fragnes

Le Conseil vote la location des pâturages communaux sis au hameau de Fragnes, lieu-dit Les Bruyères et Verne Bois aux conditions suivantes : la durée du bail sera de 12 ans du 11/05 1926 au 11/05/1938. Le prix annuel sera payé en un seul terme, le 11 mai

23/06/1935 Considérant que la liberté de pâturage sur les pâtures communales doit exister pour tous, décide de ne pas renouveler la location des pâturages du hameau de Fragnes

## 23/02/1940 Achat d'un trieur

Le maire expose qu'il n'existe pas dans la commune de trieur pour sélectionner les graines de semence et que les cultivateurs qui désirent faire ce travail, sont obligés de se rendre dans les communes voisines. Le Conseil lui demande de traiter de gré à gré avec M. Bouilloux pour la livraison à la commune d'un trieur MAROT, N° 5 pour la somme de 3500 F



Les deux ados Christiane et sa cousine Mireille égayent la compagnie de Mmes Beaudet, Signoret et Barraud en champ aux chèvres en 1957

## REMARQUES

*Ces relevés de registres communaux s'étendent de 1810 à 1940, soit près d'un siècle et demi. Il peut être intéressant de constater que les soucis, d'un siècle à un autre, d'une époque à une autre, restent assez similaires.*

*Considérant les relevés relatifs aux pâtres, on notera la grande jeunesse de certains (12 ans), le fait qu'on nous dise parfois qu'ils n'ont pas de rétribution, et, on regrettera peut-être de ne plus connaître leurs âges à partir de 1844.*

*Enfin on regardera avec intérêt les patronymes (noms de familles) et les prénoms qui peuvent permettre de retrouver les ancêtres de certains, voire de retracer le passé professionnel de familles récurrentes sur le village.*



# Histoires d'animaux à Cruzille

## Les foires de CRUZILLE

Au XIX<sup>ème</sup> siècle les foires se développent partout en France et en particulier dans les campagnes. Cruzille, bien sûr a les siennes, comme de nombreuses autres communes

En 1837 FOIRE le 1<sup>er</sup> mercredi après Pâques

1838 Amodiation\* des boucs du champ de foire (jusqu'en 1847)

1839 La Foire se tient sur l'Allée des Tilleuls

1858 Jusqu'alors les foires se tiennent le 1<sup>er</sup> décembre et le 25 février. Les ventes de porc sont très importantes

1868 Le champ de Foire est transféré Place de la serve

1870 En juin, la Foire revient à l'Allée des Tilleuls :

Les boeufs de trait sont exposés entre les maisons Renard et Boissaud. Les taureaux sont au midi du jardin de la maison commune, les vaches sont sur l'espace de l'ancien chemin abandonné à partir de l'auberge Ducloux. Chèvres et porcs sont sous les tilleuls à partir de la vigne devant.

Dans une vieille géographie départementale de 1847, il est fait mention de 4 foires :

25 février, mercredi après Pâques, 16 juin et le 1<sup>er</sup> décembre, donc à l'époque, globalement une foire par saison.

Lucien Bonvilain, qui a une grande mémoire et depuis fort longtemps, et qui accepte toujours fort gentiment de porter son témoignage, dit qu'il n'a jamais connu, étant enfant, de foire à Cruzille, mais par contre il se rappelle bien avoir entendu les anciens qui parlaient des foires d'antan. Il y avait, c'est sûr, plusieurs foires par an, dont au moins une pour la vente des petits cochons (que chacun engraisserait ensuite en attendant l'automne) et une pour le gros bétail. Ces histoires, ces souvenirs étaient racontés au moment des travaux des champs, des vendanges et certains de ces travailleurs avaient des mémoires impressionnantes et savaient bien capter l'attention de leur auditoire par leur façon de raconter. Lucien dit qu'ils parlaient du champ de foire situé justement dans les terrains appelés « Sur la foire » (cf. bulletin précédent), situé en redescendant du bourg vers Sagy, à l'Est de la route actuelle .

\* Amodiation : Interdiction

## Récompenses agricoles

### CONCOURS AGRICOLE DE LUGNY en septembre 1909

« Taureaux » :

M. DUBOST , Cruzille (Ouxy) : 3<sup>o</sup> prix pour son taureau

« Exploitations rurales » :

M. ALABEATRIX Louis ( Cruzille) : Médaille d'Argent

M. THURISSET Benoit ( Cruzille) : Mention honorable

M. BILLEBAUD (Gréville) : Mention honorable

« Auxiliaire de l'Agriculture » :

M. BARRAUD Jacquet ( Cruzille) : Médaille d'Argent et une prime de 10F



## Des curés de Chapaize chasseurs de loups au XVIII<sup>ème</sup> siècle

Dans son livre " Chapaize " M. Frédéric Brochot donne d'innombrables détails sur un curé de Chapaize "dont les exploits se racontaient à la Cour" ( par Lucien Taupenot in l'Almanach du Bourguignon 2005 ) :

Nicolas Genost de Laforest était né à Tournus le 29 Octobre 1722 dans une famille bourgeoise. Il fut d'abord ecclésiastique à Tournus, puis curé de Chapaize en 1751. Ce prêtre, de forte stature, jovial et généreux, avait l'habitude de lire son bréviaire à cheval.

En fait, une des occupations préférées du curé de Chapaize était la chasse : « Si je ne chassais pas, disait-il, les cerfs dévoreraient les blés verts, les sangliers laboureraient les maïs et les sarrasins, et les loups lèveraient de fameuses dîmes sur les troupeaux de moutons... »

Les loups étaient cependant ses victimes de prédilection, soit à la chasse au chien courant, soit à l'aide d'une charogne alléchant l'animal. C'est en 1773 que le curé de Chapaize devait s'illustrer à la suite de ravages considérables causés par les loups dans la contrée. Amelot, l'Intendant et représentant du Roi en Bourgogne, écrivait à l'évêque de Mâcon le 29 Juillet 1773 et le rapport joint à cette lettre nous apprend « que des loups monstrueux auxquels on donne au moins 5 pieds 10 pouces de longueur et 5 pieds 8 pouces de hauteur ont causé beaucoup de ravages... 10 ou 12 personnes et 60 bœufs, chevaux ou cochons ont été mordus et cruellement maltraités ». Les battues organisées alors par le curé devaient entraîner l'élimination de 2 loups de forte taille. Cependant, les gratifications à octroyer au curé de Chapaize posaient problème aux administrations, puisque Chapaize dépendait de l'évêque de Mâcon mais aussi des Etats de Bourgogne. Tout le monde était d'accord pour dédommager le curé de Chapaize. Ses dépenses étaient notoires pour les centaines de personnes auxquelles il avait fourni poudre et balles pour encercler les loups et en particulier aux 40 traqueurs qu'il avait récompensés de 3 livres chacun. Mais on ne sait ce qu'il en fût de ces dédommagements.

C'est en 1783, au cours de la poursuite d'un sanglier, que le curé de Chapaize fit une chute de cheval qui devait entraîner sa mort le 6 Octobre 1783. La vente de ses biens aux enchères permit de constater que les objets religieux de la cure étaient moins nombreux que les pistolets, pièges à loups, fusils, carniers, cor de chasse etc., amassés au cours de l'existence de ce pieux chasseur.

Les plus fameux textes du marquis de Foudras, les « Hommes des Bois », neuf récits qui sont la suite des « Veillées de Saint-Hubert » dont l'histoire du curé de Chapaize authentique chasseur et jovial abbé qui entra dans la légende en traquant un loup particulièrement dangereux :

L'abbé Duverger, disciple inconditionnel de Saint-Hubert, convoqua en 1787 quelques-uns de ses confrères à un synode un peu particulier, exclusivement consacré, quatre jours durant, à la chasse. Pour se mettre en train on tira le premier jour les alouettes au miroir, le lendemain on s'offrit un affût au sanglier, la journée suivante une battue au lièvre et à la bécasse et le dernier matin, en bouquet final, la poursuite de deux loups, friandise « qui joignait le charme de la rareté à beaucoup d'autres... »

Était-ce deux curés distincts ou bien les récits recueillis à la veillée sont-ils approximatifs quant aux dates ?



## Petits souvenirs de Cruzille

« ...le gros de l'élevage, à savoir : trois ou quatre chèvres, une vache, quelquefois trois, des poules en très grande liberté, des lapins dans des cages superposées avec une porte en grillage, et chez tout le monde, ou presque, le cochon qui vivait dans une soue sale et puante (*chot*)...

...le goûter se résumait à un bon quignon de pain de la largeur de deux mains réunies et de deux centimètres d'épaisseur, avec un bâton de chocolat, ou deux morceaux de sucre, et une pomme quand il y en avait. L'été, en mangeant le goûter, on menait les chèvres en champ aux Avoineries, en friches dans ce temps là, aux Chasseignes ou aux Essarts retournés à l'état de friches, et comme nous étions une bonne équipe à se retrouver, livrés à nous-mêmes, les jeux n'en finissaient pas. Sans surveillance aucune, c'était le défolement total, tout ce qui nous passait par la tête était bon, et approuvé !! que de bas et de culottes en lambeaux sur les murgers, ou de crânes blessés en tombant d'un arbre. Le jeu le plus amusant consistait à choisir un arbre long et mince, à grimper au sommet et se laisser tomber en tenant l'arbre et l'obligeant à se plier pour tomber de moins haut. Cela allait presque bien pour les garçons solides et plus lourds que nous, les petites grignettes, qui tombions de plus haut, et souvent se faisions assez mal ; les garçons aussi, j'ai souvenance d'un enfant de mon âge qui ayant mal calculé son coup, est tombé le genou sur une pierre pointue, c'était assez grave et saignant.

Pendant toutes ces réjouissances, les chèvres allaient un peu partout, quelquefois dans les vignes à quelques deux cents mètres, et c'était scandale! les voisins protestaient auprès des parents, c'était la brouille, qui s'arrangeait avec une petite "gnole"...



Fanchette et Jean-Marie CHATILLON et leur mule Simone avant la guerre



... ces jeux ne pouvaient pas durer, après le Certificat, nous étions des grands, participant aux travaux de la terre. L'adolescence était assez dure pour certains, même pour beaucoup. Il fallait aider à tout, la vigne : plier les baguettes, piocher, accoler, vendanger ; entre temps les foins, les moissons, pas de machine, nos bras étaient à tout.

Les foins, quelle histoire ! A quatre heures du matin mon père allait faucher, à pied, avec le "dard" sur l'épaule, la pierre à aiguiser sur la hanche, rangée dans son "godot"- étui en fer blanc avec de l'eau pour redonner du mordant à la faux. A huit heures, comme le père était à l'étang, loin de la maison, je lui portais son casse-croûte, et j'emmenais aussi les chèvres. Il y avait une pause pour le "fauchou". Il s'appliquait à mâcher son pain rassis, agrémenté d'un morceau de lard froid, et qui sentait tellement bon que j'en mangeais un petit bout, puis il reprenait son travail avec un " Ho ! mes reins ! " Vers neuf heures, il avait terminé de "feuchy". Nous attendions dix heures, sous l'arbre, c'était le moment de faner, armés tous deux d'un râteau, "rat'lou" en bois, nous étendions les endains. Et sitôt fini, nous rentrions à la maison; après notre repas, nous repartions, toujours à pied, et retournions le foin pour qu'il sèche des deux côtés. Au bout de trois heures de soleil, il fallait le mettre en rouleaux ou en tas, mais seulement s'il était assez sec, et qu'on puisse le rentrer. Je restais au pré et mon père allait chercher le char avec des ridelles, et surtout Simone. C'était notre ânesse qui était docile et gentille. Alors je faisais le char pendant que mon père me passait le foin à grandes fourchées. Ayant appris à faire les chars, je me débrouillais assez bien, et jamais le foin n'est tombé en route. Ma mère, venue en char avec son mari, râtelait énergiquement, le pré devait être laissé net. Puis retour à la maison, et alors quelle joie, ma mère sortait du seau d'eau puisé au puits, une bouteille de limonade très fraîche. Cette limonade, c'était une boisson de fête, que l'on buvait dans les grandes occasions. Au café Chapuis pour la fête de Cruzille, pour les foins et les moissons, quand tout allait bien. La pluie venait souvent tout gâter.

Il y avait quelques temps après les moissons.

La moisson se faisait aussi à la faux. Il fallait laisser le faucheur faire un endain, et les femmes ramassaient le blé en tiges pour faire des "j'valles"-javelles, les entassaient dans le bon sens pour obtenir le volume d'une gerbe, et préparaient les liens d'osier. Il fallait un homme pour lier et bien serrer les gerbes, à l'aide d'un "gareu", qui servait aussi à faire le noeud assurant la bonne tenue de la gerbe... »

...Ah ! les histoires !

*« Deux vigneronns sont sur le chemin qui mène aux Brinchamps. L'un dit : "j'ai des bons yeux, j'vois marcher une mouche sur le quieuchy (clocher) de Brancion, faut-y que j'y vois quier (clair)" et l'autre lui dit : " couge-te don (tais-toi donc) j'crois ben que j'latin chabeuter ( je l'entends saboter : marcher avec des sabots)", et ça faisait rire, même si c'était entendu pour la vingtième fois...»*

Jeanne CHATILLON-GIRARD

Extraits de propos recueillis par F. Dedieme en décembre 1996



## Histoires d'animaux à Cruzille

### Images de SAGY dans les années 50 ... et même avant

Il y avait des animaux dans presque toutes les maisons, ce pouvait être juste pour nourrir la famille : 1 ou 2 vaches, 2 ou 3 chèvres, 1 cochon élevé et tué 1 à 2 fois par an, quelques poules et lapins. Mais aussi il y avait ceux qui vivaient de leur élevage par la vente de ses produits : lait, fromages, beurre, animaux. Chacun avait alors un nombre plus conséquent de bêtes, vaches ou chèvres et possédait un cheval, au moins, qui servait aux divers travaux des champs.

De l'entrée sud de Sagy le Bas, en descendant :

A droite, M. et Mme Chatillon , avant guerre, parents Mme Girard, actuelle maison Girard, quelques chèvres, une mule « Simone ».

Un peu plus bas à droite, Mme Signoret (4 à 5 chèvres et 1 bouc)

à gauche, la famille Charpy (3 vaches et qq chèvres)

Plus loin à droite, Auguste Boyaud (actuelle maison Chapuis) maquignon et qui tuait volontiers les cochons dans le quartier pour rendre service

puis Mme Beaudet (actuelle maison Ferreira-Bernelin) 3 à 4 chèvres et à gauche, Mme Barraud (actuelle maison Cornillon Allier) 3 à 4 chèvres



Les deux voisines, Mmes Barraud et Beaudet

# Histoires d'animaux à Cruzille



Sur départementale :

Famille Bonvilain

Famille Cropet (actuelle maison Syre)

En remontant vers Sagy le Haut :

à droite, Mme Charraux et Mme Guyonnet (actuelles maisons Guillot Julien) quelques chèvres chacune

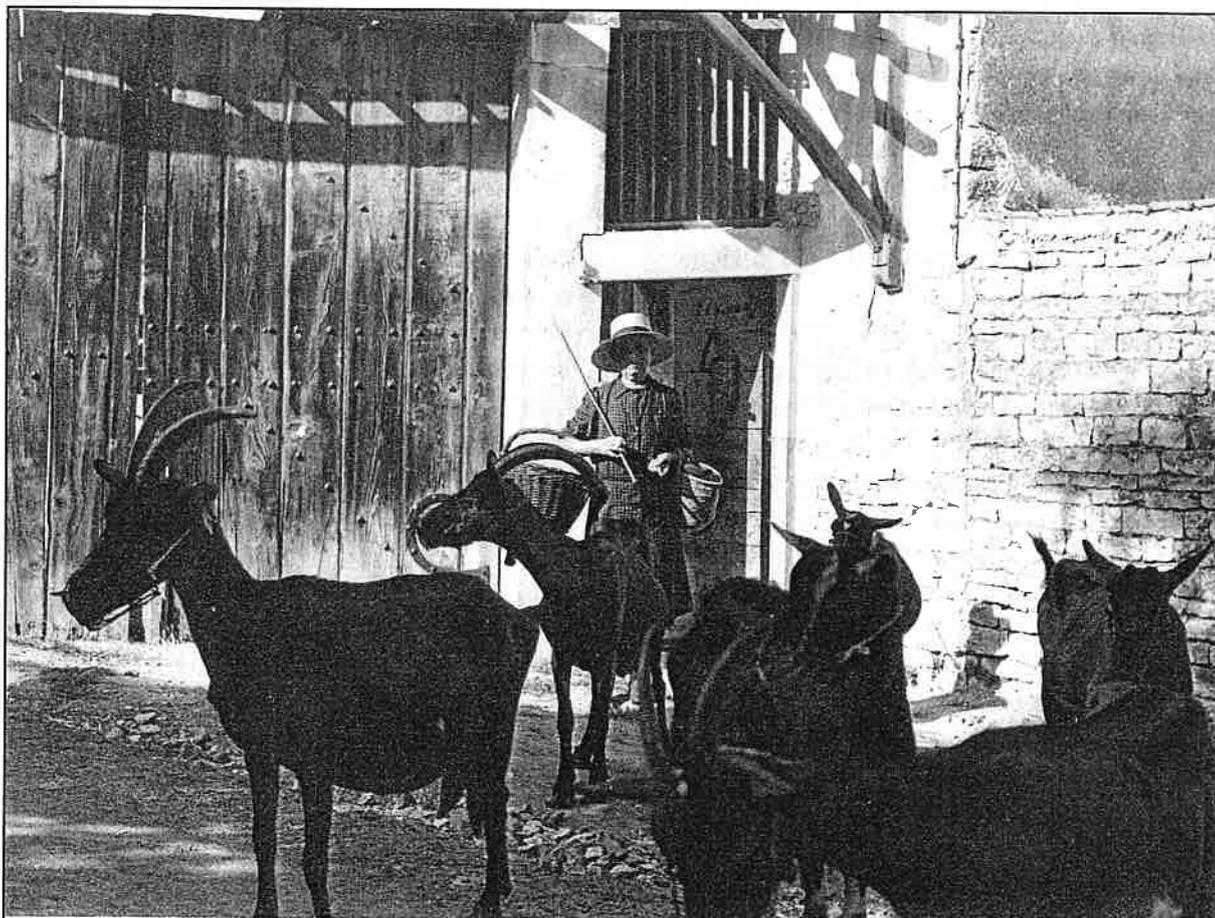
à gauche, Famille Guilloux 10 à 12 vaches laitières

à droite, Famille Colin 20 vaches dont qq laitières

à gauche, Famille Bajard vaches et chèvres

Au fond d'un large passage mitoyen, Hélène Guilloux quelques chèvres

Nombreux encore sont aujourd'hui les habitants de Sagy qui racontent comment les 3 « bergères » Mmes Signoret, Beudet et Barraud, coiffées de leur grand chapeau de paille allaient ensemble garder leurs chèvres. On dit aussi que Mme Charreaux, d'humeur moins « rigolote » allait seule garder ses bêtes. Mais quelles que fussent les gardiennes, tous s'accordent à dire que leurs fromages étaient fort appréciés.



Mme Charreaux conduit son troupeau le long des buissons de la rue de Cluny



## FERME BONVILAIN

Chez nous, disait M. Bonvilain, jusqu'au début des années cinquante, il y avait une ou deux vaches et puis un cheval pour le travail dans les vignes. On faisait un peu de blé, de la polyculture et puis de la vigne.

Les bêtes étaient traitées 2 fois par jour, elles étaient dans l'écurie (*sous-sol de l'actuelle maison*). Le laitier passait tous les matins, avec sa camionnette, pour ramasser le lait et l'emportait à la laiterie de St Martin Belle Roche.

A cette époque la vache était menée au taureau soit chez M. Guilloux, soit à Charcubles, à pied par le sentier. Ensuite la vache faisait son veau qui était mis sous sa mère jusqu'à un mois, un mois et demi. Il était alors vendu au boucher de Lugny M. Saunier, puis M. Janin, le prédécesseur de M. Chanut.

Qu'est-ce qu'on avait comme bêtes ? On avait bien des Montbéliardes, presque toujours, parce qu'elles étaient robustes et bien acclimatées, mais parfois, aussi on avait des hollandaises.

Tous les travaux des champs et de la vigne se faisaient avec le cheval.

Le premier tracteur - enjambeur je l'ai acheté avec M. Chambard, en 1961, pour cela j'ai vendu mon cheval, il devait avoir dans les 12 ou 14 ans. A l'époque le prix du cheval correspondait presque au prix du tracteur ! C'était pas simple à l'époque un achat pareil, on n'avait pas le Crédit Agricole à Lugny.

### Où l'on tue le COCHON

Chaque année on tuait un cochon avant les vendanges ou avant Noël, selon. Avant cela, il était gardé sous l'escalier, pour l'engraisser. C'était comme ça chez presque tout le monde ! On lui faisait cuire sa soupe dans la chaudière ou dans une marmite, on y mettait des pommes de terre, surtout, des betteraves, un peu de farine, du petit lait ... et on lui donnait.

Quand il était prêt, le tueur venait, ce pouvait être M. Champanay ou M. Vernisot qui venait de St Romain à pied !

On mettait surtout des choses au saloir, dans des jarres en grès. Par chez nous on faisait pas de saucissons ou de jambons, c'était pas la tradition, mais on faisait bien des fromages de tête, des pâtés qui étaient mis en terrines. On faisait cuire bien sûr les rôtis. On avait l'habitude de donner aux voisins ce qu'on appelait un «nœud», c'était un morceau de la colonne vertébrale. On en donnait aux voisins, et, eux, à leur tour ils nous en donneraient plus tard. Il repartait quand le travail était fait.

On invitait sa famille, c'était la tradition, quoi ! Chacun repartait ensuite avec un peu de boudin et une rouelle.

Dans les années trente, à peu près, il y avait Benoît Barraud (*actuelle maison Chapuis*), ancien maire et beau-père de Marie Barraud. Il était cultivateur et il avait quelques vaches. (Après lui dans la maison, il y a eu M. Savoy) Il rendait beaucoup de services, et il tuait le cochons pour les gens.

Puis, il y a trente ans, à peu près, dans les années 70, le congélateur est arrivé et là, bien sûr, ça a bien changé notre façon de conserver le cochon !

Dans ces années - là, 50, 60, l'argent avec le vin ne rentrait pas toujours suffisamment, alors on avait d'autres petites sources de revenus. On avait peur de la grêle, du gel, des insectes, des vers, des maladies... et de produire un peu à manger c'était bien, c'était rassurant.

Je me rappelle qu'à Sagy il y a eu M. et Mme Guillemaud qui avaient des vaches et 2 chevaux. Ils ont essayé de faire un grand poulailler pour gagner leur vie, mais ils ont dû arrêter dans les années 50, quand il s'est mis à y avoir beaucoup plus de voitures, ils se faisaient écraser trop de poules. C'était des éléments de vie, les œufs !

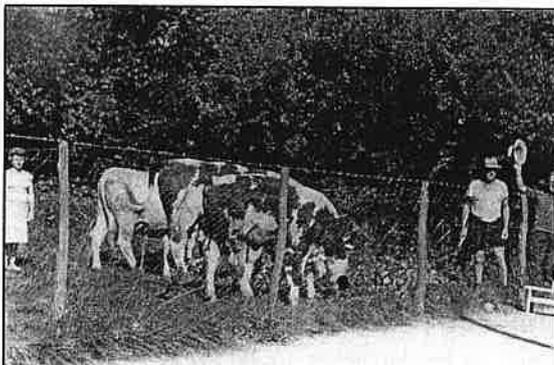


## FERME CHARPY



Départ en champ chemin des rosiers : Didi (à droite) est le responsable de la troupe et du troupeau ...

Quand Janine s'est mariée avec Henri, dit Didi, en 1959, ses beaux-parents avaient environ 3 vaches, 2 ou 3 chèvres et un petit peu de vigne. Eux, ils ont alors repris la suite un peu après et ils ont tout conservé d'abord. On trayait les vaches, bien sûr, et il fallait descendre le lait vers l'ancienne étable Syre où le laitier passait tous les 2, 3 jours. L'étable était à droite avant la maison dans un bâtiment qui appartenait à son oncle. Janine faisait les fromages de chèvres comme sa belle-mère, elle gardait le lait pour le faire tous les 2, 3 jours, à la cave ; mais tout était à peu près consommé par la famille, il n'y en avait pas de bien grosse quantité ! Janine et Didi ont arrêté les chèvres en 1973, à peu près, mais ils ont gardé les vaches jusqu'au tour de 1976.



Janine Charpy et ses vaches laitières

Où l'une des vaches passa à travers un toit !  
Les vaches étaient souvent derrière la maison, et le pré était très haut de niveau. Un jour, on ne sait pas ce qui lui a pris, mais une des vaches a sauté sur le toit, et elle est passée à travers.

Elle s'est juste cassé la queue, et elle a pu mener son veau à terme pendant encore 1 mois ou 1 mois et demi. On en avait même parlé dans le journal à l'époque !

### Quand les vaches jouent à chat perché...

*MACON. - Emotion hier soir à Cruzille, localité du Nord Mâconnais où une vache poussée par on ne sait quel démon avait réussi à grimper sur un toit. Inutile de dire que ce dernier ne résista pas au poids de l'animal qui passa au travers et se retrouva 4 ou 5 mètres plus bas.*

*Bien que prête à véler, la vache ne semble pas avoir trop souffert de sa chute. Un vétérinaire de Tournus appelé par son propriétaire, M. Charpy, ne décèle aucune fracture, mais seulement des écorchures.*

*Qu'importe, on ne connaissait pas encore aux bovins cette vocation de monte-en-l'air.*

Ce fait divers a fait l'objet d'articles dans la presse :  
ci-dessus, dans Le Progrès

ci-dessous, dans " Le Petit Coopérateur ",  
journal scolaire de l'IMP de mai 1971 ( linogravure de Serge B.)

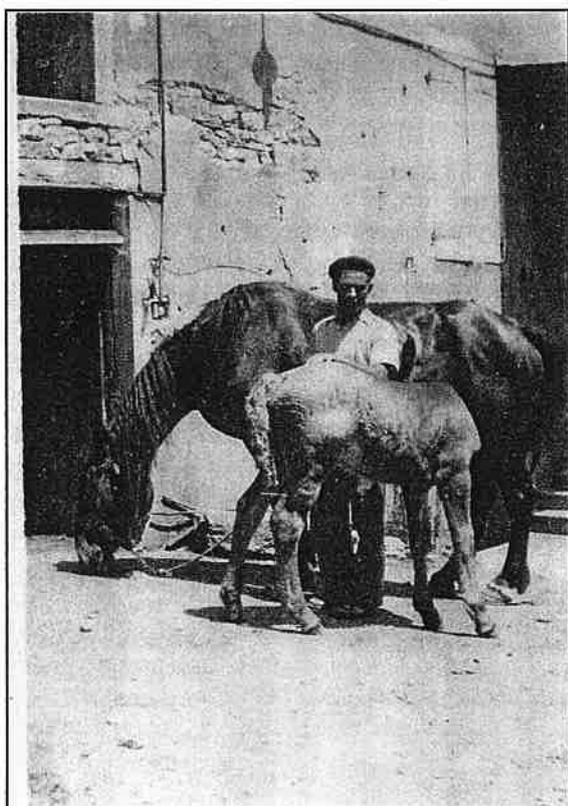




## FERME GUILLOUX

Georges Guilloux est arrivé à Sagy avec ses parents autour de 1928, il avait dans les 7 ans, avant ils étaient sur la commune déjà, mais à Fragnes, en fermage sur une des propriétés de Murard (Famille de Murard, Comtes de Bresse-sur-Grosne ), site de l'actuelle ferme Chevalier. Ses parents ont donc acheté la ferme de Sagy et sont arrivés avec la moitié de leur troupeau, puisque l'autre moitié restait à de Murard, l'ancien patron. Quand ils sont arrivés à Sagy, si ses souvenirs d'enfant sont justes, ils avaient à peu près, une dizaine de bêtes : 4 vaches et 6 veaux ou génisses, et puis un taureau. Ils en ont toujours eu un. C'était essentiellement de la charolaise mais moins sélectionnée que maintenant. A une époque, avant, ils avaient fait un peu de lait.

Cette ferme, avant sa famille, avait été occupée par les Guenebaud, partis ensuite à Viré . Presque tous les bâtiments actuels existaient déjà mais étaient agencés autrement.



Il s'est marié en 1947 avec Simone Couturier de Grévilly dont les beaux-parents maternels, M. et Mme Boyaud tenaient une ferme à Sagy (actuelle maison Syre ).

### Une ferme vivant de la polyculture

3 ha de vignes, 12 vaches, 2 chevaux, quelques cultures diverses et une dizaine d'hectares de foin. Avec le petit lait des cochons étaient élevés : 3 cochons au pré en été et 2 cochons en hiver.

### Les vaches laitières et la tournée du laitier

Le troupeau était constitué de 13 laitières, des montbéliardes, entre temps ils avaient revendu les autres. La traite se faisait à la main . Le lait était d'abord passé à l'écumeuse qu'on tournait à la main, puis avec la crème obtenue, on faisait le beurre à la baratte, toujours à la main. Ce beurre était ensuite revendu à M. Nouhen, épicier ambulancier de Chardonnay.

*A l'époque, on avait coutume de dire, qu'une bonne vache faisait sa livre de beurre par jour.*

Le petit lait qui restait après le passage à l'écumeuse, était donné aux cochons.

Quelques années plus tard on a vendu le lait à M. Rouet, coquetier, crémier à St Gengoux-de-Scissé qui faisait sa tournée. Ce lait était porté à Mâcon, à la laiterie, la première qui s'appelait « Le bon lait ». Puis plus tard une laiterie s'est montée à St Martin Belle Roche. En bonne saison on devait faire dans les 50 litres de lait par jour .

Pour sa tournée le laitier passait dans presque toutes les maisons de Sagy puisqu'il devait bien y avoir une dizaine de fermes ( Varrault, Dargaud, Renard, Barraud, Crompt, Mazoyer, Signoret, Bonvilain, Clément, Baudet...) et à Collonges, il y avait aussi un bon nombre de fermes aussi (Martin, Thévenard, Alabéatrix, Chambard, Ligerot, Chevenet, Guillemaud ...)

On a eu les laitières jusqu'en 1970, ensuite on les a revendues progressivement et remplacer par des charolaises.



Dans chaque ferme il y avait un cheval au moins

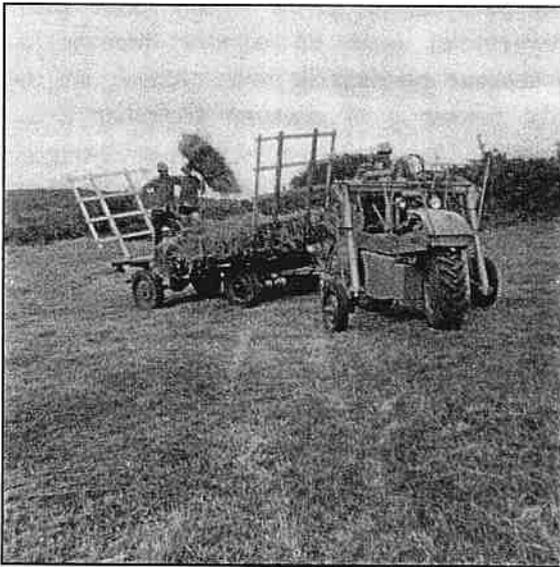
On avait peu de prés et on montait les bêtes à pâturer « en champ », il fallait les garder, bien sûr. Pour l'hiver, on avait quelques prés sur les quels on faisait le foin.

Chez nous, pour faire le foin, on avait une faucheuse à 2 chevaux. On avait des pâtures clôturées. Je me rappelle bien des 2 chevaux de mon père, avant la guerre, il y avait Marquis, le noir et Fauvette, la blanche.

L'arrivée du tracteur

Pour l'achat du premier tracteur, il a fallu vendre un cheval, l'autre a été gardé pour le travail entre les ceps, les traitements de la vigne, le sulfatage... Ils ont acheté ce tracteur à Rancy ( en Bresse loughannaise ), un « Volatier », c'était dans les années 50. En plus de la vente du cheval, il a fallu faire un emprunt auprès du Crédit Agricole.

La faneuse est arrivée peu de temps après



et cela a bien facilité le travail du foin. Le 2<sup>o</sup> cheval a été vendu un peu plus tard pour l'achat d'un petit tracteur pour travailler dans les vignes.

Une dizaine d'hectares, « Les Meurets », surtout, à Collonges, servaient à faire les foins pour la saison froide. Le foin étaient alors engrangé dans les greniers au dessus de l'écurie.

Plus tard encore un « turbot » a été acheté pour facilité la mise au grenier du foin qui était amené en vrac sur le char et « soufflé » avec le turbot vers le fond du grenier. Dans le grenier il y avait un trou dans le sol par lequel on faisait descendre le foin directement vers les bêtes. Le fumier était sorti à la pelle et à la brouette jusque sur le tas qui était dehors et qui formait le « fail-lis ».

L'écurie a été aménagée vers 1965, on avait 23 bêtes à l'époque, on est monté, plus tard, jusqu'à 40 bêtes charolaises. On a fait installer un système d'évacuation du fumier.

La reproduction des vaches

On faisait se reproduire les montbéliardes par saillies, ensuite, on gardait les génisses et on engraisait les veaux pour les vendre comme bœufs au boucher (Saunier, Janin). Pour les charolaises, on faisait tout inséminer, par un regroupement des chaleurs.

L'inséminateur venait sur place, de Martailly (J. Commerçon, Bonaval). En règle générale une vache porte un seul veau mais parfois, certaines en portent deux. Après la mise bas, les veaux étaient gardés un temps sous les mères puis allaient au pré, ils pouvaient être vendus alors comme broutard vers l'âge de 8 mois.

La nourriture des bêtes : l'ensilage

Ils ont commencé à la fin des années 60, avec les laitières d'abord pour les quelles on faisait de l'ensilage de maïs, puis pour les charolaises on faisait de l'ensilage d'herbe. Un autre agriculteur de Cruzille avait l'ensilleuse la passait dans le champ. Avec des remorques ensuite le « hachis » était acheminé jusqu'à l'emplacement choisi, stocké en un tas le plus serré possible, on y mettait des sacs de sable puis le tracteur montait dessus pour le tasser, car plus l'ensilage était serré, meilleur il serait. Ensuite, on enveloppait le total d'un film plastique.

Il y avait donc 4 sources alimentaires pour les bêtes : l'herbe broutée, le foin, la farine de céréales (d'orge surtout) et l'ensilage.



## Histoires d'animaux à Cruzille

### Les dernières bêtes

Lorsque Alain, son fils s'est installé (il s'est marié en 1980) il a poursuivi avec son père l'élevage des charolaises, ils ont eu a eux deux une quarantaine de bêtes en stabulation sous le hangar.



Ils ont eu leurs dernières laitières vers 1980, et ce fut un soulagement lorsqu'ils n'ont plus eu de laitières du tout.

Puis progressivement ils ont arrêté leur activité d'élevage : en 1985, ils n'avaient plus du tout de vaches.

Si l'on peut voir encore quelques bêtes pâturer les prés Guilloux, ce ne sont plus des bêtes de Cruzille, ce sont des bêtes de Buffières qui appartiennent à Maryse, une fille Guilloux qui s'est installée là-bas comme fermière. Comme quoi l'élevage ne s'est pas complètement perdu dans la famille !

### FERME GUILLEMAUD



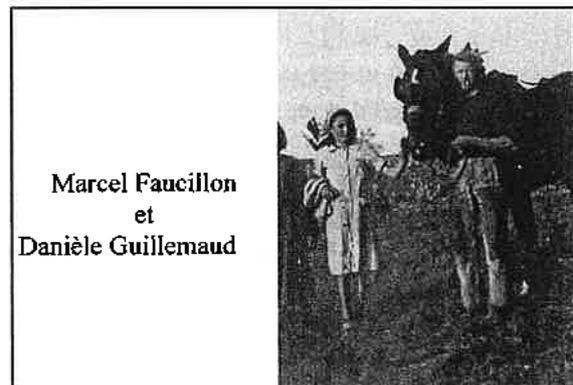
Auguste Guillemaud conduit Bento

Auguste Guillemaud avec son épouse Elisa, a pris la suite de ses beaux-parents Faucillon qui avaient, à l'époque, quelques chèvres et un cheval. Ils se sont installés en 1941. Ils ont acheté quelques parcelles de terre sur Cruzille. Ils avaient alors 3 ou 4 vaches, des Montbéliardes, traites bien sûr, à la main, et une dizaine de chèvres alpines dont Danièle, leur fille s'est occupée, très vite. Les bêtes étaient emmenées en champ tous les jours, et étaient gardées, le départ se faisait tôt le matin, après la traite, vers 7h. Danièle se rappelle : « Pendant longtemps j'ai emmené les bêtes, et je les gardais,

jusqu'au jour où on a eu l'idée de clôturer les pâtures, la garde n'était donc plus nécessaire, mais on a vite trouvé à m'occuper pendant le temps libéré, on a vite pensé à m'envoyer travailler à la vigne...

Il suffisait alors de retourner chercher les bêtes pour la traite, au passage, au retour, on s'arrêtait à l'abreuvoir pour qu'elles boivent, puisque à l'époque on ne mettait pas encore d'eau dans les champs.

Parfois, en été, il y avait les cousins et les copains, on jouait dans les buis, on oubliait d'aller les chercher, il est arrivé qu'elles rentrent toutes seules !



Marcel Faucillon  
et  
Danièle Guillemaud



Je me rappelle avoir tourné, petite, la baratte quand mes parents faisaient du beurre, à cette même époque, d'ailleurs, après la guerre, on faisait aussi le pain»

C'était du temps des parents, puis est venu pour moi le temps de prendre la suite avec mon mari, Daniel (Baudras). On a continué, à notre tour, pendant un temps les vaches. On allait du côté de Champagnole chercher quelques veaux à élever au seau, qui seraient plus tard vendus à M. Forest de Fleurville.

Le moment venu les vaches étaient emmenées au pré avec le taureau de M. Guilloux.

La traite se faisait 2 fois par jour, le lait était donné au camion du laitier ( Roland Syre, pendant, un temps ). On leur donnait à manger du foin, des graines, des betteraves...

## LES CHEVRES

Toute la fromagerie se faisait à la cuisine chez les grands parents, où les gens venaient acheter directement leurs fromages. J'ai poursuivi le travail de ma mère, dans les mêmes locaux.

Chaque année, les chèvres étaient menées au bouc de Mme Syre à Collonges. Les cabris étaient laissés sous la mère pendant 2 mois environ puis vendus à des clients. C'était toujours un drame d'enlever le cabri à sa mère, pour le donner à tuer !

## LES CHEVAUX

Daniel a travaillé au début dans les vignes avec un cheval puis l'enjambeur est arrivé au début des années 60, il a fallu se séparer du cheval.



On a eu ensuite un cheval de selle, Belle un demi-sang de 3 ans en pension et un grand poney, la jument de Régis. Belle avait été achetée par Mr Brenachot de St Germain, mais elle avait peur pour le dressage, alors il l'a mise en pension pour qu'elle serve de poulinière. Elle s'est bien amadouée, il récupérait les poulains pour les vendre. Quelques années plus tard il leur en a fait cadeau. Un jour elle s'est blessée, elle a été soignée puis placée. Elle n'a jamais pu être montée. La ponette Linotte a été donnée dans un centre pour handicapés...

## LES DERNIERES CHEVRES à COLLONGES

De 1978 à 1984, c'est Florence qui s'est occupée du troupeau de chèvres, pendant environ 6 ans. Elle continuait à faire les fromages chez sa grand-mère. Elle louait le bouc ou se le faisait prêter. Parfois le bouc se sauvait, il était même allé jusqu'à Fragnes une fois, il avait fallu le ramener attaché derrière la voiture.



Comme sa grand mère et comme moi, Florence vendait tous ses fromages en vente directe. Elle s'est mariée en 1984 et a dû cesser son troupeau. Mais c'était inouï ce que Florence a pu aimer ses bêtes, et chaque fois que l'une venait à mourir ou devait disparaître, c'était toujours un déchirement... »



## Histoires d'animaux à Cruzille

### FRAGNES et OUXY, la « montagne de Cruzille »

D'après les souvenirs de quelques habitants, à Fragnes dans les années 50 il y avait environ 4 fermes. Quelques noms sont cités qu'un certain nombre de lecteurs ont bien connu : le père Claudius, Louis James... Aujourd'hui il ne reste plus qu'une ferme, la ferme Chevalier.

A Ouxy, l'activité agricole se poursuit (famille Champliaud) l'élevage fait encore largement partie de ce hameau : bœufs, moutons, chevaux... En le traversant par la jolie route qui relie Noble à Fragnes, on voit de nombreux animaux brouter dans les champs.

Nous évoquerons deux exemples à Fragnes celui d'une ferme d'hier, la ferme Nicolas et celui d'une ferme d'aujourd'hui, la ferme Chevalier ; puis nous découvrirons quelques clichés d'un élevage de champions à Ouxy à la ferme Champliaud.

#### FERME NICOLAS

M. et Mme Nicolas ont acheté leur ferme à Fragnes en 1927, leur fille, Mme Malaterre aujourd'hui, avait 8 ans à l'époque. Ils arrivaient de Champagne.

La propriété faisait environ 12 hectares. Ils sont arrivés avec leur troupeau à peu près composé de : une douzaine de vaches, une quinzaine de moutons, 3 chèvres (foncées, plutôt marron) , une jument, nommée Belle qui servait pour de nombreux travaux soit pour faucher, labourer, charrier le bois. Une vache était gardée pour le lait et son veau. Avec ce lait ils faisaient un peu de beurre pour eux-même et vendaient le reste de lait.

Avec le lait des chèvres ils faisaient des fromages qui étaient vendus directement à la ferme. Lorsqu'on avait besoin du taureau, il venait de chez les voisins M. Brivet ou Mr Desjarige ( Bâtiments actuels Chevalier ). Les veaux, les agneaux étaient vendus au boucher de Lugny.

Ils cultivaient des prairies bien sûr , des betteraves, et des céréales tels que blé, avoine, maïs. Le blé était porté chez Forest pour faire de la farine qui servirait ensuite à faire le pain, cuit dans le four à la ferme. Ils n'ont jamais eu de tracteur jusqu'au bout de leur activité agricole en 1958, date à laquelle ils ont vendu leur cheptel et loué leur propriété à des voisins.

Des souvenirs de ces époques Mme Malaterre en a beaucoup, bien sûr, elle se rappelle la soupe qu'on faisait cuire dans la « chaudière » où l'on mettait des betteraves, des topinambours et des pommes de terre pour nourrir le cochon qu'on tuerait en automne ... et le goût du boudin, du fromages de tête et tout ce que l'on mettait au saloir. Elle se rappelle aussi toutes les volailles qu'avaient ses parents les poules, le coq, la douzaine de lapins gardés dans des cages ... et puis bien sûr le chien de chasse qui partait avec son père à la bécasse, surtout !

#### FERME CHEVALIER

*(Toutes les fermes de Fragnes étaient la propriété de la famille de Murard à laquelle le grand-père maternel de Roger Chevalier, M. Lagrange, avait acheté en 1936)*

Le père de Roger Chevalier s'est installé à Fragnes en 1947, il avait à l'époque une quinzaine de vaches blanches (autrement dit des charolaises), 5 à 6 laitières, 5 ou 6 chevaux de trait, un taureau, 2,3 chèvres et des moutons. Dans les années 60 il a eu jusqu'à 80 moutons. Les bêtes étaient vendues au boucher de Cruzille Dumonceau, puis Grandjean, puis à celui de Lugny, Janin puis directement même à Mâcon.



Le lait était ramassé pour la coopérative laitière d'abord par Catherin puis par Sangoy de Blanot qui le portait à Azé d'où il était acheminé au « Bon Lait » à Mâcon.

Les bêtes étaient nourries avec du foin, des betteraves, de la farine d'orge faite au moulin à Coureau ( actuelle minoterie Forest).

Le premier tracteur a été acheté en 1956, c'était un Farmal (ceux du Plan Marshall). Il a pu être payé avec 3 vaches. Ensuite, les chevaux ont donc pu être supprimés.

## Installation de Roger CHEVALIER à Cruzille en 1977

Roger était resté une dizaine d'année à la Tour des Bois à Saint Gengoux de Scissé où il avait monté un troupeau d'une quinzaine de chèvres et de 18 vaches environ. Pour s'installer à Fragnes, il est donc arrivé avec ses 15 chèvres, des alpines, plutôt, puis il a racheté quelques vaches pour monter son troupeau à 30 blanches. La traite des chèvres se faisait à la main et le fromage était fait par Monique, son épouse qui le commercialisait à Lugny (Seboul et Chanut) ainsi qu'en vente directe aux particuliers : c'est encore ainsi que les choses se font aujourd'hui.

Ils ont maintenant une trentaine de chèvres, ils en gardent chaque année environ 6 pour le renouvellement.

La traite se fait toujours à la main et c'est toujours Monique qui fait le fromage. Ils ne provoquent pas de déssaisonnement chez les chèvres et respectent donc leur rythme naturel ; de ce fait il y a une période où elles n'ont plus de lait et, par conséquent, il n'y a pas de fromage.



Roger et le taureau Newton au pesage en 1983



# Histoires d'animaux à Cruzille

## Installation de Lionel CHEVALIER

Lionel a donc poursuivi le travail de ses parents, il a un troupeau de 65 vaches, avec un quota de 60 (quota = nombre de bêtes pour lequel l'éleveur reçoit des subventions).



Il poursuit également, pour l'instant, l'élevage des chèvres, avec un troupeau de 30 bêtes et un bouc (changé tous les 2 ans), mais uniquement parce que Monique peut prendre en charge la fromagerie et son père le relayer à la traite. Les contraintes d'un élevage laitier sont très lourdes :

- contraintes sanitaires d'abord avec des normes de plus en plus lourdes et difficiles à respecter pour les locaux et le matériel de fromagerie.
- contraintes quotidiennes d'affouragement et de traite.

C'est pour cela que Lionel ne poursuivra sans doute pas l'élevage des chèvres plus de 3 ans encore (ses parents arrivant à la retraite)

## L'élevage des vaches

Ses 65 vaches lui donnent de 50 à 55 veaux par an. Il a 4 taureaux qu'il garde au maximum 7 à 8 ans. Ce sont les seules bêtes qu'il achète, toutes les autres sont directement issues de son élevage. La reproduction se fait naturellement au pré où vaches et taureau sont parqués

ensemble ; exceptionnellement, il peut avoir recours à l'insémination artificielle.

Chaque bête a un livret de naissance qui la suit et permet de retrouver sa lignée par les noms du père et de la mère. Elle est référencée par une véritable « carte d'identité ».

Une partie des génisses est gardée pour le renouvellement du troupeau, les autres sont engraisées pour la viande et vendues en vente directe. La plupart des bêtes sont gardées au pré au moins 8 mois de l'année, les vaches à vêler sont rentrées pour que les mises bas se fassent à l'intérieur. Il est remarquable, disait Lionel, que lorsque les vaches ont un accès libre à un abri depuis leur champ, elles ne s'y réfugient que très rarement et semblent goûter avec plaisir les endroits bourbeux, ce qui bien sur étonne les passants qui viennent même parfois en faire la remarque à la ferme.

Les veaux sont engraisés et partent en Italie à 8, 10 mois en brotard repoussé. Leur alimentation est essentiellement composée :

- d'herbe au pré en été et d'un peu de farine d'orge
- de foin, luzerne, céréales faits sur l'exploitation
- de tourteaux de soja ou tournesol
- pour les mâles uniquement, d'ensilage de maïs.

## Des moments difficiles

- la **tuberculose bovine**, dans les années 50, a sévi et atteint de nombreux troupeaux. On faisait alors, une cuti aux bêtes, si elles réagissaient dans les 6 mois qui suivaient, elles devaient être abattues. Roger se rappelle chez Louis James, une fois où toutes les bêtes ont réagi, tout le troupeau a dû partir pour les abattoirs. C'était terrible.

Ensuite il avait fallu désinfecter tous les locaux et puis racheter des bêtes ...

Des épreuves comme celles-là, des périodes de « vache maigre » il y en a eu un certain nombre. Parmi elles, on retiendra surtout récemment :



- la crise de la « vache folle » 1996 et 2000, moments particulièrement pénibles où toutes les bêtes, quelle que soit leur origine, ont eu du mal à se vendre et où, la famille Chevalier, avec beaucoup d'autres éleveurs ont eu de grandes inquiétudes quant à l'avenir de la filière élevage toute entière.

- la canicule de l'été 2003 : l'herbe était brûlée dans les prés, le foin s'est fait en petite quantité, l'eau manquait, il a pourtant fallu trouver du fourrage pour nourrir les troupeaux et de l'eau pour les abreuver, mais, heureusement pour Cruzille du fait du peu d'élevages y restant, de nombreux prés n'étant plus exploités depuis des années, Lionel a pu trouver sa quantité de foin nécessaire.

L'élevage reste, aux dires de Lionel, une activité dure, par sa quotidienneté, ses exigences, ses contraintes et puis par ces épreuves qui viennent périodiquement mettre en danger l'état de santé des animaux (ou l'image de leur état de santé) et la pérennité des exploitations qui les produisent.

Être agriculteur aujourd'hui et tout particulièrement éleveur, c'est arriver à se situer entre l'élevage traditionnel et les obligations de modernisation et normalisation de la société actuelle. Le métier a changé, on confie d'autres tâches aux éleveurs dans le cadre des contrats territoriaux d'Exploitation (CTE) et autres, on leur demande d'entretenir le paysage et tous n'arrivent pas toujours à se reconnaître dans cette nouvelle conception du « métier », où l'on n'entreprendrait plus les pâtures pour donner à manger aux bêtes mais juste pour que les lieux et les paysages restent ce qu'ils sont ou ce qu'ils étaient ! Il faut aussi se sentir capable de produire du bétail à un prix qu'on sait que la clientèle sera prête à le payer, et ce n'est pas toujours évident avec les concurrences des élevages intensifs et des élevages étrangers. Conserver la qualité des bêtes qu'il produit et de leur viande reste l'objectif principal de Lionel, tout en préservant, bien sûr, une forme d'élevage traditionnel qui respecte son environnement. C'est une belle raison d'être et on peut être heureux qu'il reste sur Cruzille ces exploitations soucieuses de qualité.

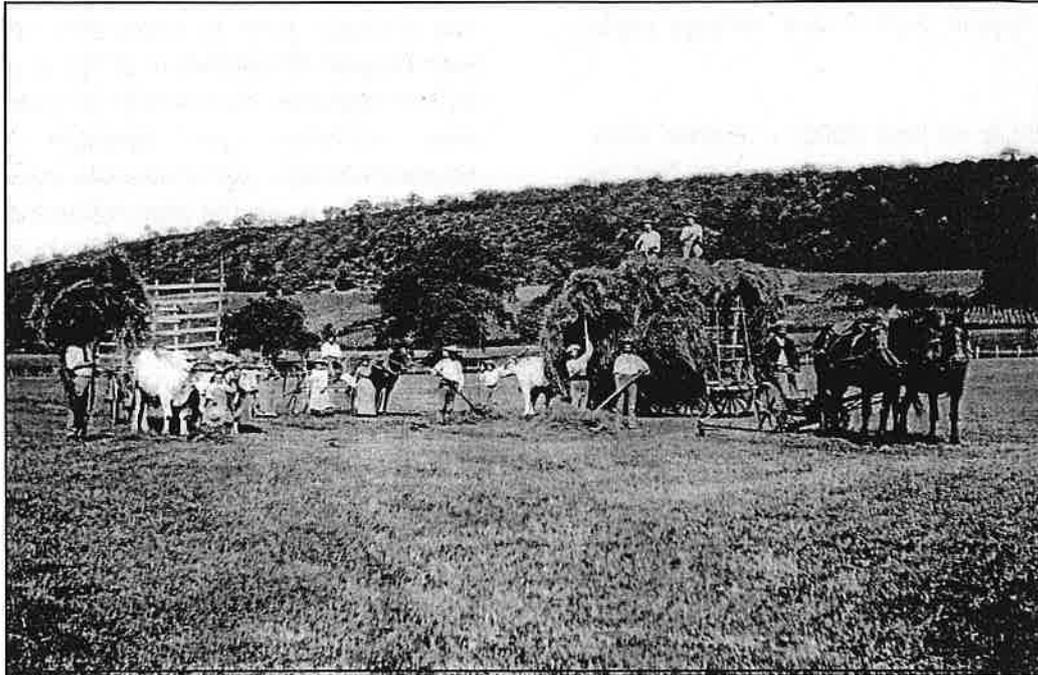




# Histoires d'animaux à Cruzille

## FERME CHAMPLIAUD

C'est vers 1880 que la famille Champliaud s'est installée à Ouxy, succédant aux Dubost qui y exploitaient la ferme. Georges qui l'a fait prospérer depuis plus de cinquante ans l'a remise à son fils Michel il y a quelques années.



Avant eux, Pierre Champliaud ( jeune garçon au centre de cette photo datant de 1911 où l'on reconnaît ses sœurs ) succédait à son père François Champliaud (assis sur la faucheuse). La fenaison bat son plein sur les prés en aval de la ferme, alors qu'en amont on y cultivait une surface importante de vigne ( il se disait alors qu'il y en avait plus qu'à Cruzille ! )



Cette assertion est vraisemblable, car la maison des vigneron ( bâtiment au centre sur ce cliché également saisi en 1911) comportait quatre logements de deux pièces à l'étage avec pour chacun une cave et une écurie d'un cheval au rez-de-chaussée.

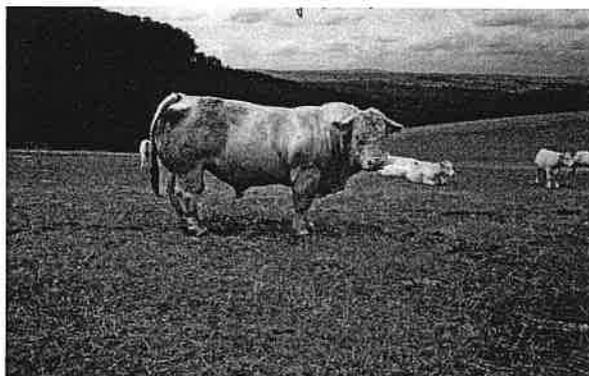
# Histoires d'animaux à Cruzille



Ouxy, les Granges d'Ouxy, est un territoire à part - un " climat " dirait-on en Bourgogne - de Cruzille. M. et Mme Champlaud ont produit, sélectionné et élevé depuis de nombreuses années des champions très réputés. La ferme est tapissée de plaques de concours ou de coupes gagnées aux quatre coins de l'Hexagone :

- des moutons de race Dorset Down qui obtiennent régulièrement des récompenses prestigieuses comme au concours de Paris lors du Salon de l'Agriculture.

*Ici, à la foire de Bellac, haut lieu de l'élevage des moutons, en septembre 1996.*



- des bovins, que ce soient des vaches à veaux, des bœufs ou des taureaux pour la reproduction.

*Ici, Germinal, superbe taureau dans les pâtures d'Ouxy.*

- des chiens de berger de race Beauceron - Bas Rouge - présentés dans divers concours. Tous portent un nom suivi de l'afixe " du Fort d'Ouxy ".

*Ici, Lady du Fort d'Ouxy et sa portée*



- des chèvres de race Alpine dont le lait produisait de délicieux fromages " Mâconnais " .

Actuellement, cet élevage n'est plus pratiqué car trop contraignant.



## Histoires d'animaux à Cruzille

- les chevaux de course sont l'actuelle fierté de la famille Champlaud. Georges leur consacre son temps et toute son énergie.  
Ses élèves pâturent les prés de Cruzille et des villages environnants.

Tous portent l'affixe " d'Ouxy ".

Parmi les champions connus ou reconnus, on peut citer :

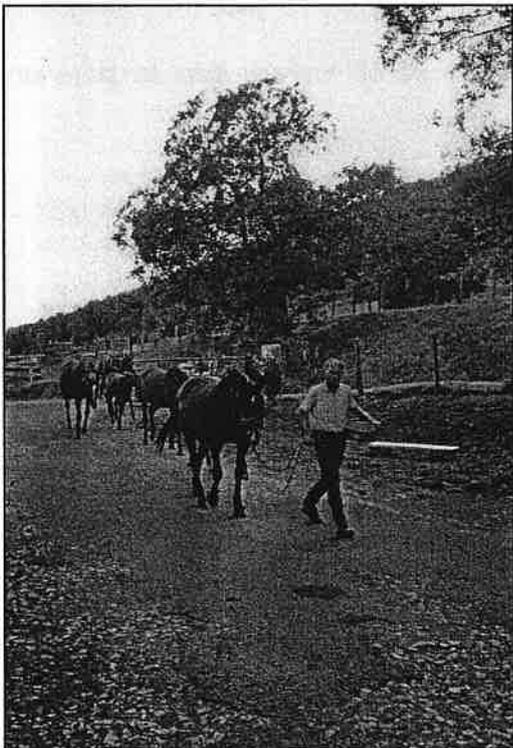
- Farceur d'Ouxy actuellement en retraite à la ferme
- Kim d'Ouxy qui court à Vincennes gagnante entre autre du Critérium Continental en 2003.
- Kayak d'Ouxy
- Kastille d'Ouxy

Dans les plus jeunes, Mathilda d'Ouxy est promise à un bel avenir, ayant déjà obtenu plusieurs deuxièmes places.

Actuellement, trois jeunes dont le nom commence par O sont qualifiés.



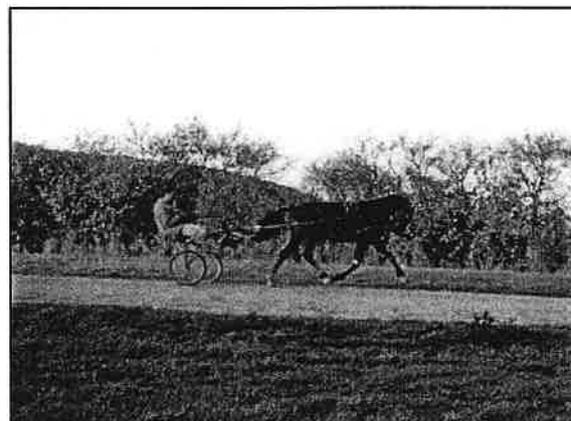
*Ici, Flamme d'Enfer  
née le 8 mai 2001, au  
prés de la Basse Cour*



*Georges et ses élèves*



*Un petit fils atteint lui aussi par le virus*



*Katrina d'Ouxy attelée au sulky*

Moralité : si vous jouez aux courses, n'hésitez pas à miser gagnant sur un cheval d'Ouxy !



*Il y aurait beaucoup plus de fermes ou d'exploitations à décrire ou raconter sur tous les hameaux de Cruzille. Il n'était pas possible de les citer toutes, nous nous sommes contentés de quelques exemples que nous espérons parlants. Il y en a eu de toutes sortes, dans de nombreux cas, les gens se sont spécialisés dans la viticulture et ont donc abandonné progressivement l'élevage. On distingue deux grosses vagues, l'une dans les années 70 pour les plus petits élevages, puis l'autre dans les années 80. Pour ceux qui faisaient du lait, sans doute, les contraintes devenant très lourdes, ils ont préféré renoncer pour aller vers la vigne qui dans ces moments là était d'un bon rapport. Certains, par nostalgie peut être, par amour des bêtes aussi, et pour garder encore vivace ce fil ténu qui les reliait à l'activité de leurs parents ou ancêtres, ont plus tardé et, malgré la vigne, ont conservé quelques animaux plus longtemps, voire même encore aujourd'hui.*

*Souhaitons que cette activité vitale reste vivante sur notre village et qu'on puisse continuer toujours à voir dans ses champs, des chevaux gambader, de belles blanches nous observer de leurs grands yeux, des chèvres grimper sur le vieux lavoir de Fragnes, d'énormes taureaux charolais nous impressionner et entendre encore bêler des moutons ou chanter des volailles s'expliquant entre elles on ne sait quoi ! Attachons-nous à garder cette harmonie de paysage mêlé de vignes, de champs et de bois.*

## UN NOUVEL ELEVAGE A CRUZILLE

C'est un plaisir de constater que non seulement l'élevage est bien vivant à Cruzille, mais qu'en plus une nouvelle installation est en cours ! La tradition ancestrale se poursuit, une petite installation agricole est en cours.

Beaucoup de villageois connaissent l'ancienne maison Chambard, sur la place du village. De nouveaux propriétaires donnent une nouvelle vie à cette grande bâtisse : Alain Berniquet et Patricia Baci, installés depuis 1 an maintenant, ont ouvert l'été dernier des chambres d'hôtes (il n'y en avait aucune, jusqu'à présent, à Cruzille).

Mais leur projet ne s'arrête pas là. Patricia a débuté un élevage assez original, de lapins et de volailles. Telle que se présente leur propriété, l'espace suffisant, une formation qu'a suivie Patricia à Charolles, une bonne dose de volonté, tout doit permettre de mener à bien ce projet, apparemment solide et cohérent. Patricia a déjà eu plusieurs portées de ses premiers lapins. Le moral est bon...

Cette installation est intéressante car elle permet de recréer, à Cruzille, une forme d'élevage disparu depuis bien longtemps, la basse-cour. Patricia est ambitieuse puisqu'elle souhaite pouvoir respecter le cahier des charges de l'agriculture biologique, elle achète donc tous ses aliments au moulin Marion à Saint Jean de Veyle. Elle est consciente qu'elle aura des difficultés à obtenir l'agrément mais n'en est pas inquiète, l'important, pour elle, étant la qualité des animaux qu'elle produira et non un agrément !

Si donc tout va bien, Collonges devrait compter, bientôt, une bel élevage de lapins, du « Fauve de Bourgogne », des poulets et des pintades de qualité, de races adaptées à notre région, quelques oies, et puis bien sûr, de bons œufs de bonnes poules pondeuses !

Face à un tel projet qui redonne un peu de vie au cœur de notre village on ne peut que souhaiter à Patricia et à son compagnon Alain,

« BIENVENUE » d'abord, et « BONNE CHANCE » ensuite...



## PETITES HISTOIRES D'ANIMAUX... à CRUZILLE

Gérard Bialestowski



Gérard Bialestowski, Professeur en région parisienne est très attaché au Mâconnais. Il réside secondairement à Bissy la Mâconnaise. Auteur de très nombreux romans, contes et nouvelles, rédacteur en chef de la revue " Griffon " d'où est tirée la deuxième histoire ci-après.

### VERS LES TEPPEES

C'est l'été, les vacances, Alice vient de la ville. Elle a cinq ans et deux nattes soigneuses.

Madame Charreaux, qui l'aime bien, l'em-mène pour la première fois dans les teppes avec ses chèvres. Elle ont toutes des noms de petites filles dissipées : " Jacqueline, Françoise, Marcelle... Alice, allez, allez !". Pour la vieille dame, ce tumulte de cornes que règle la badine d'osier, c'est l'habitude, et pourtant rien ne lui échappe des couleurs du ciel ou de la tiédeur de l'air.

Alice ne dit rien mais c'est plus qu'une simple promenade aujourd'hui.

Tout est neuf.

Suivre la pente, inventer la colline. Se prendre les pieds dans les ronces, faire avancer les choses : un caillou de dix centimètres, un oiseau sans nom d'un buisson à l'autre. Savourer les bruits, deviner le vent qui se cache dans les hautes herbes. L'aimant bleu des campanules. Les buis qui font presque une jungle comme dans les histoires.

Prendre de la graine de ce monde.

Ne rien oublier.

Madame Charreaux est toujours sur le chemin, les chèvres se bousculent encore, c'est à peine si le temps a passé.

### UN COCHON SOUS LES ÉTOILES

(Histoire vraie de vraie)

C'est la guerre.

La guerre ? Qu'est-ce qu'elle fricote dans le paysage ? Les vignes, les buis, les murs de pierre sèche, le ruisseau de l'Aiguë, font les villages, Bissy, Sagy, Cruzille, et à les murmurer pour mieux s'y reconnaître, ces noms, on n'y croit même plus, à la guerre, comme s'il suffisait de les dire pour qu'ils vous protègent de tout.

Louis a tout ça sous sa casquette.

Oui, mais ces pas sur la route ?

Il a plongé, sans même réfléchir.

Drôle de saison !

Louis dans le fossé, avec la nuit, avec un cochon.

Le cochon ! Un beau gros, à nourrir la moitié du canton. Qui maintient l'autre dans la boue, l'herbe écrasée ? La lune le sait peut-être, qui plante son drôle de plein jour sur la route entre Bissy et Sagy, la route qu'il faut traverser.

C'est qu'on l'attend, Louis, à Cruzille.

Louis, on s'en fout un peu, remarquez, c'est le cochon qui intéresse.

Prendre l'air dégagé, y aller ? Et le cochon, sans doute, je le fourre dans ma poche ? La lune, là-haut, on dirait qu'elle fait exprès d'éviter tous les nuages, zig et zag et plein pot la lumière ! Rien que quelques enjambées et... ouiche ! facile à dire ! Des fridolins, il y en a des paquets dans le coin, et pas des touristes. On commence à les connaître, les frisés, depuis le temps qu'ils campent par ici, oui, ils aiment le vin de chez nous, le bon, le mauvais, tout fait ventre, mais enfin, au bout du compte, c'est-y pas nous qu'on déguste ?

Celle-là, bien bonne vraiment, Louis l'a entendue jusqu'à plus soif, chez les leveurs de coude, au café du Centre ou chez la Valentine.



Tiens-toi tranquille, cochon, ta hure ! Ou est-ce que tu aurais deviné que tu n'es déjà plus cochon en entier pour bien longtemps, mais promesse juste encore un peu vivante de côtelettes et de jambon ? Tu vois cette lueur dans la maison là-bas, vers l'église ? C'est pas la lune sur une vitre, crois-moi. C'est ta mort qui danse, ton avenir gras à lard, parfumé comme boudin, c'est la bougie qu'on te prépare pour mieux te voir quand on te grattera clandestinement la couenne, dis toi bien ça.

Sage, cochon, sage ! on est arrivé à michemin, et c'est une chance avec cette lune. Déjà une sacrée trotte depuis Bissy, non ? une expédition qu'on ne m'y prendra pas deux fois, mais ils ont su me convaincre : mon vieux Louis, il n'y a que toi, Louis, tu y irais les yeux fermés à Cruzille, pas vrai ? faut qu'on l'abatte, ce cochon, on l'a promis, il faut tenir.

Eux, bien à me caresser dans le sens du poil, à déjà compter leurs fafiots, et moi, bonne pomme, sur les chemins. Un cochon ça se conduit pas comme une charrette, bon dieu non ! Ça a de la curiosité et de la gourmandise, ça échappe, ça te troue les haies sans prévenir, tu y vas à l'osier, et lui il fait le sourd, à mettre son nez sous un buisson, à chiper une pomme ou un vieux chou monté. Alors que je pourrais être dans mon lit, en père peinard, à regarder les ombres faire tapisserie sur le mur juste avant que les rêves les invitent à danser.

Au lieu de ça, à plat ventre dans le fossé où ça sent pas la rosé, avec toi, cochon, parce que ces bon dieu de pas sur la route. Qui se rapprochent. Et maintenant, cette brume de voix, et les étoiles de deux cigarettes.

Même avec la lune, on peut pas savoir à cette distance, pour les silhouettes. C'est la guerre, cochon, si je sors maintenant de mon trou avec toi qui détale, ratata ! je me fais couper en deux. Ce qu'ils ont en main, te dire, ce ne sont pas des plumeaux ! Y aura pas à dire pouce ! A cette heure, ils préféreront parler à nos cadavres, hop ! deux coups de bottes et on n'en parlera plus.

Et toi, quel gâchis, à gonfler parmi les mouches, le ventre en l'air.

Ces deux-là, s'ils savaient la sueur sous ma casquette à entendre le tap-tap de leurs pas, à voir le clignotement de leurs cibiches...

Tiens bon, cochon !

Où sont-ils, les deux ostrogoths ?

J'en ai la tripe qui se noue...

Ils sont à deux pas, ils sont là, ils parlent !

Et c'est du français ?

C'est à se frotter les yeux et les oreilles !

Avec toi, cochon, dans la boue, je voudrais crier, sortir comme un diable sous la lune, mais les mots qu'ils disent, mais les mots qu'ils disent !

- Le débarquement... demain !

Apprendre ça ainsi, le nez dans la gadoue, te tenant à bras le corps ! Moi qu'on a nourri au schnaps de l'héroïsme, de récits bleu blanc rouge et de gaz moutarde qui monte au nez ! J'ai l'air fin et peu vengeur à livrer du cochon sous la lune !

Laisse-les s'éloigner, ces deux du maquis, leur patrouille tranquille, et moi dans le fossé, à te tenir serré comme une bouée de terre ferme. Bouge

pas, bouge surtout pas !

- Cochon, salé ici, grillé là, tu mourras libéré !

Louis avait envie de rire, mais on ne rit pas vivant dans un fossé à minuit.

Après le passage des deux mitraillettes, cœur battant, il attendit que la lune suive un peu le pointillé des étoiles.

Lui et le cochon, dans un bel état et comme dansant au milieu de la route, allèrent jusqu'à Cruzille, pour un peu c'était la Marseillaise qu'ils entonnaient tous les deux.

A l'est, le matin pointait déjà sur les vignes, les couteaux brillaient dans les pognes.

Le cochon fut tué, bien sûr, il était là pour ça.

Mais Louis, le cochon de lune, il eut du mal à l'oublier, même contre quelques billets et un peu de vin.





# Histoires d'animaux à Cruzille

## Bibliographie

Bialestowski Gérard, revue Griffon, n° 183-184, 2002

Bialestowski Gérard, Le Vagabond n° 11 - Le Mâconnais des outils sur le chemin, 1983

Le Petit Coopérateur, 1971

Le Progrès, 1971

Marquis de Foudras, Les hommes des bois, tome 6, éditions Pygmalion, 1984

Taupenot Lucien, L'almanach du Bourguignon, éditions CPE, 2004

## Photographies

Amiot Jean Claude, page 18

Baguet André, page 25

Baguet Christiane, page 37

Baldassini Françoise, page 48

Baudras Danielle, pages 29, 48, 49

Bialestowski Gérard, pages 55, 58

Champlaud Georges, pages 54, 55, 56

Charpy Janine, pages 34, 45

Chevalier Monique, pages 51, 52, 53

Cornillon Claire, pages 9, 22, 27, 31

Dedienne François, pages 6, 9

Girard Jeanne, page 40

Guillot Alain, pages 42, 43, 59

Guilloux Simone, pages 46, 47,

Michelez Fanny, page 14

Potier Maurice, couverture :

grand-père Thevenard et ses bœufs

Roucoules Bruno - Photos Flash Action, pages 12, 13

## Remerciements

à M. Maurice Potier qui nous a aimablement mis à disposition ses recherches sur le sujet

à Gérard Bialestowski qui nous a permis de reproduire ses publications

à toutes les personnes enfin, dont les récits, les documents ont permis de réaliser ce dossier

L'un des prochains dossiers pourrait être consacré aux thèmes suivants :

- le château
- les pompiers à Cruzille

Si vous possédez des documents (photos, textes, dessins..) ou vous souvenez d'anecdotes sur ces sujets veuillez contacter les rédacteurs de ce bulletin municipal : Claire CORNILLON

François DEDIENNE



